

BIBLIOTHÈQUES DE VERVIERS



**BIBLIOTHÈQUES DE
VERVIERS**

**DOSSIER DE DEMANDE DE
RENOUVELLEMENT DE
RECONNAISSANCE
2020-2025**

Table des matières

Identification de l'opérateur	2
Informations préalables	3
Implantations	4
Plan quinquennal de développement.....	5
Diagnostic du territoire	5
Evaluation du plan 2014-2018.....	8
Besoins	9
Priorités	12
Objectifs	13
Plan d'actions	14
Processus d'évaluation.....	32
Moyens disponibles	
Ressources documentaires.....	33
Personnel.....	34
Composition de Conseil de développement de la lecture	38
Catégorie demandée	39
Infrastructure	51
Conclusion	56
Signatures.....	57
Annexes	58

1. Identification de l'opérateur

Nom de l'opérateur : Réseau verviétois de la lecture publique

Nombre d'implantations : 2

Adresse de contact : Place du Marché, 9 – 4800 Verviers

Pouvoir organisateur coordinateur : Ville de Verviers

Personne de contact (coordinateur) : Laurent Haas – Bibliothécaire-dirigeant ff.

Pouvoir organisateur : VILLE DE VERVIERS

- personne de contact : Muriel KNUBBEN
- qualité : Directrice générale ff
- adresse : Place du Marché, 55 – 4800 Verviers
- n° de téléphone : 087/325.325
- n° de télécopieur : 087/325.345
- adresse courriel : info@verviers.be

Nombre ETP personnel rémunéré affecté au service lecture publique : 15.55
dont qualifiés (01.01.2020) : 11.8

Autres ressources humaines (animateurs volontaires) ? Non

Si oui, nombre ETP : sans objet

Reconnaissance obtenue dans le cadre du dossier précédent : catégorie 2

Type de reconnaissance demandée : **catégorie 3**

Opérateur direct gérant une collection à finalité encyclopédique

Informations préalables

Entre la date de dépôt du plan quinquennal précédent et cette demande de renouvellement de reconnaissance, divers événements ont modifié la situation du réseau de lecture publique verviétois.

C'est notamment le cas de la cessation d'activités de l'ASBL Centre Maximilien Kolbe, qui gérait une bibliothèque, et avec laquelle la Ville de Verviers avait une convention concernant une partie des activités de lecture publique sur le territoire verviétois. Depuis juin 2018, c'est sur la bibliothèque communale, à travers ses 2 implantations, que repose l'ensemble des missions de lecture publique sur le territoire.

Bien que le contexte financier dans lequel travaillent les communes soit compliqué, le Collège Communal de la Ville de Verviers, en sa séance du 17 décembre 2019, a décidé de soutenir une demande de reconnaissance en catégorie 3. Cette décision procède d'une volonté pour Verviers d'assumer son statut et son rôle de chef-lieu d'arrondissement, en espèce par le biais de sa bibliothèque. Toutes les pistes d'optimisation de l'équipe, des missions et de l'outil sont et seront étudiées par le Service de la Culture afin de mettre en œuvre cette volonté.

Implantations

Bibliothèque Espace Blavier :

La bibliothèque de l'Espace Blavier organise la grande majorité des accueils personnalisés et de groupes, et met en œuvre l'essentiel des ressources et moyens de promotion de la lecture, tant pour les publics individuels que pour les organismes culturels et d'éducation permanente. Les parties de cet espace sont : une section jeunesse, une section pour adultes, une salle de consultation, un local pour les animations, un Espace Public Numérique, la coordination du service encyclopédique, ainsi que plusieurs réserves et fonds remarquables (Weber, Queneau, Marabout).



Heures d'ouverture par semaine :

26h30 pour l'accueil « tous publics » ; 35 heures pour le public de l'encyclopédique.



Bibliothèque d'Ensival :

La bibliothèque d'Ensival accueille le public d'une agglomération peuplée (pour l'essentiel Ensival + Wegnez + Lambermont), se situant dans une moyenne économique faible. La bibliothèque y œuvre en particulier à l'attention des enfants du niveau fondamental.

Heures d'ouverture par semaine :

9 heures pour l'accueil « tous publics » en plus d'accueil de classes.

2. Plan Quinquennal de Développement

Diagnostic du territoire

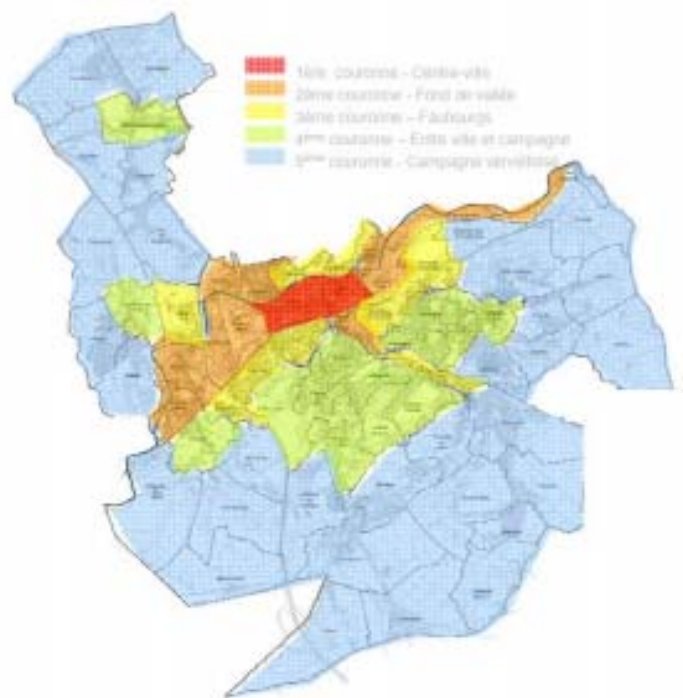
Sur un territoire de 33,07 km², Verviers compte 55.490 habitants (au 01.09.2019), soit 1.678 hab./km², une densité importante, comparable à celle de grandes villes wallonnes. On y constate une très forte centralisation des services, écoles, équipements et transports.

Verviers est située à l'extrême Est du sillon industriel wallon et à proximité directe de la Communauté germanophone. Chef-lieu d'un arrondissement de 200.000 habitants (hors communauté germanophone), Verviers concentre de nombreux services qui bénéficient à l'ensemble du bassin.

Sous bien des aspects, la commune de Verviers ne présente pas un visage homogène et les réalités – donc les besoins – peuvent s'avérer variables.

C'est notamment le cas du territoire communal qui, héritage de la fusion des communes, peut être relu selon différents ensembles:

1. Le Centre-Ville, qui a historiquement concentré les bâtiments patrimoniaux et la fonction commerciale.
2. Le Fond de vallée, qui a vu se développer l'industrie lourde.
3. Les Faubourgs, concentrant l'urbanisation planifiée au XIX^e siècle.
4. La quatrième couronne, constituée des noyaux villageois.
5. Les campagnes.

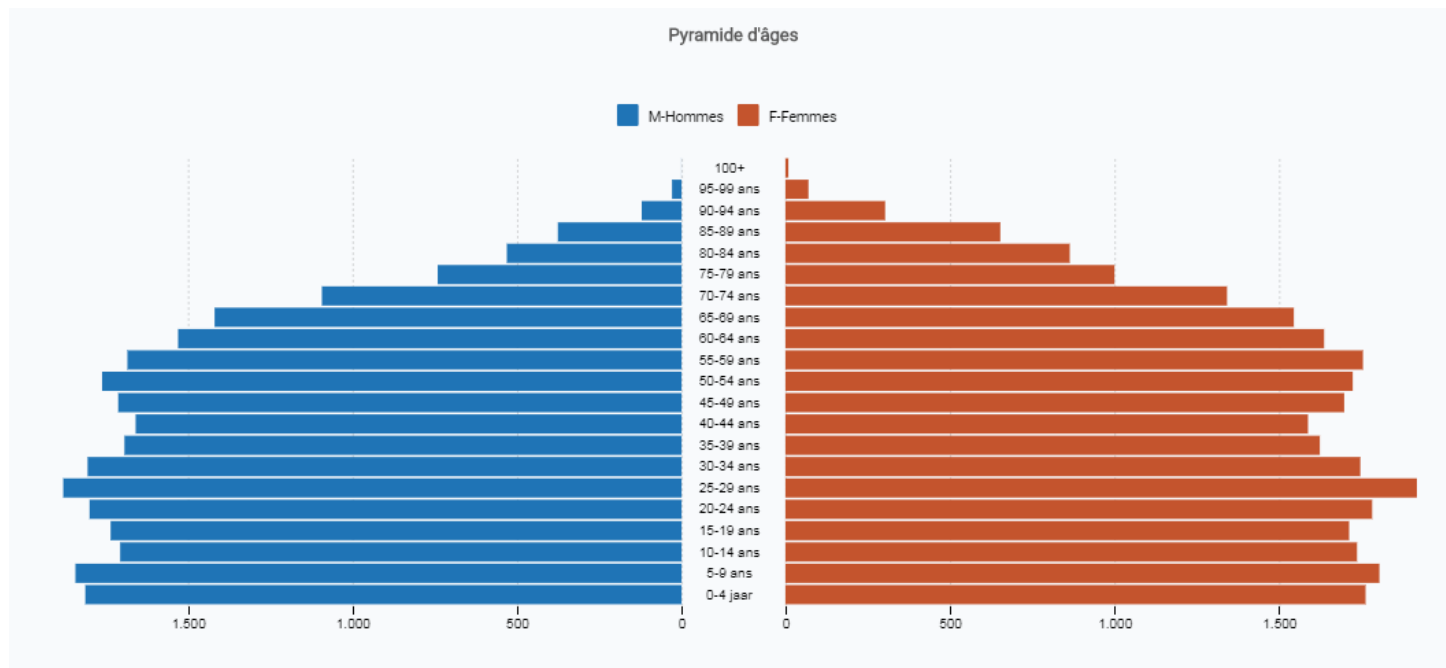


Source : Ville de Verviers – Perspective de Développement Urbain - 2019

La taille de Verviers la situe dans le petit groupe des villes à mi-chemin entre les grandes villes (plus de 100.000 hab.) et les petites agglomérations (moins de 20.000 hab.). Verviers – ville sous contrôle budgétaire du CRAC (Centre Régional d'Aide aux Communes) – doit faire face aux difficultés économiques et sociales des grandes villes, sans disposer toutefois de leur puissance structurelle. Par ailleurs, l'importance quantitative du public desservi n'est guère propice à la proximité quasi familiale des petites entités rurales ou de quartiers.

La structure de la population est marquée par une présence accrue de la population jeune. Ainsi, par rapport à la moyenne wallonne, les moins de 20 ans sont très représentés à Verviers. De plus, tant le taux brut de natalité, largement supérieur aux moyennes, que le solde naturel positif tranchent avec la dynamique à l'œuvre en Wallonie.

A l'inverse, la pyramide des âges indique une sous-représentation de la catégorie 35-65 ans. Ces statistiques indiquent une population dynamique, mais aussi la nécessité d'accorder une attention particulière à la jeunesse.



Source : Statbel.fgov.be

Le facteur « - de 20 ans » se trouve renforcé par le grand nombre d'établissements scolaires implantés sur le territoire. Un tissu scolaire très dense draine chaque jour près de 17000 jeunes de 2,5 à 21 ans sur la commune¹.

- > Ecoles fondamentales : 31 écoles pour 7200 élèves,
- > Ecoles secondaires : 12 écoles pour 7900 élèves,
- > Ecoles d'enseignement spécialisé : 2 pour 500 élèves,
- > Ecoles supérieures : 4 écoles (soins infirmiers, assistant de direction, construction, instituteur primaire) qui regroupent 2000 élèves,
- > Ecoles de devoir : 13 écoles dont 12 agréées par l'ONE.

En ce qui concerne les écoles fondamentales dont la commune est le pouvoir organisateur, il apparaît tout aussi clairement que plusieurs difficultés y sont concentrées. Ainsi, sur les 2.820 élèves fréquentant l'enseignement communal, 500 sont en provenance de 48 pays étrangers².

¹ Chiffres tirés du Dossier de Reconnaissance du Centre Culturel de Verviers - 2017

² Source : service de l'instruction publique de la Ville de Verviers.

Cette diversité à prendre en compte se double d'un indice socio-économique défavorable pour toutes les écoles du réseau communal et/ou du centre-ville hors réseau communal. Dès lors, il apparaît véritablement stratégique de travailler à l'inclusion dès le plus jeune âge, dans les écoles fondamentales du territoire.

Le niveau moyen de richesse de la population verviétoise est faible (-22% par rapport à la moyenne nationale) et les quartiers défavorisés sont nettement identifiés (faible interpénétration des strates économique-sociales). Dans ce contexte, et de longue date, les associations à mission sociale sont très nombreuses et actives. Beaucoup d'entre elles opèrent dans les secteurs de l'alphabétisation et de l'insertion professionnelle. Pour ne citer que les principales : Lire et écrire, La Page, le CID, Esope, le Centre Régional de Verviers pour l'Intégration (CRVI), Vie féminine, EPI, asbl Grappa, Amonsoli...

Ces associations sont bien entendu des partenaires indissociables de l'action de la bibliothèque.

Plusieurs acteurs socioculturels verviétois opèrent sur un espace étendu à l'arrondissement ou un ensemble élargi de communes : le PAC, le Centre Culturel de Verviers, le Centre d'Action Laïque, le CRVI. En partenariat avec ces acteurs régionaux, la bibliothèque de Verviers contribue à la promotion de la lecture vers des publics extra-communaux.

Notons également la présence de nombreux acteurs culturels reconnus sur le territoire de la Ville de Verviers : 2 maisons de jeunes, 1 réseau de lecture publique, 4 musées, 1 médiathèque (intégrée à l'activité du CCV en 2009), 1 conservatoire, 1 académie des Beaux-Arts, 3 régies de quartiers, 1 complexe cinématographique.

Le bilan de capacité du territoire appelle :

- l'encouragement à une réelle mixité sociale,
- une attention particulière vers les publics prioritaires identifiés (scolaire, alpha, insertion, FLE, ...)
- les collaborations avec les nombreux acteurs socio-culturels du territoire.

Evaluation du Plan Quinquennal de Développement

2013-2018

Afin de réaliser cette évaluation, l'équipe de la bibliothèque s'est répartie en trois sous-groupe de travail, chacun d'entre-eux analysant plus spécifiquement une des trois priorités présentes dans le plan 2013-2018, notamment via le schéma d'analyse prévu dans celui-ci³. Les conclusions des trois sous-groupes de travail ont été mises en commun et une note de synthèse a été réalisée.

Les 3 priorités étaient les suivantes :

- *Améliorer la performance des services et de l'offre par la planification de leur exploitation, et l'adéquation des moyens dévolus à la promotion de la lecture*
- *Améliorer la visibilité et la communication des bibliothèques à destination des publics et non-publics*
- *Intégrer un plan global de développement culturel*

Note de synthèse

De manière globale, les priorités énoncées dans notre premier PQD étaient certainement trop variées et pas assez précises que pour pouvoir les poursuivre de manière performante sur la durée de ce plan. De plus, certains aspects proposés ne relevaient pas de nos domaines de compétences. En outre, les moyens permettant d'analyser, de quantifier, de répondre aux questions posées n'ont pas tous été mis en place durant ces cinq années malgré les postulats de départ. Nous sommes donc bien conscients que pour le futur plan, les priorités et les publics devront être mieux ciblés, les moyens mieux identifiés et les actions mieux planifiées.

Malgré cela, la bibliothèque de Verviers a continué à remplir ses missions avec un certain degré de performance et en a même assuré d'autres en supplément.

Dans le cadre de la première priorité, qui consistait à améliorer l'offre et les services, c'est certainement le rôle d'opérateur direct gérant une collection encyclopédique qui apporte le plus de satisfaction aux regards des résultats croissants dans ce domaine. Autre motif de satisfaction, le déménagement de la section jeunesse dans ses nouveaux locaux. L'accueil des publics s'y faisant dans de meilleures conditions que précédemment.

En raison d'une priorisation des actions, la mise en valeur des fonds spécifiques n'a pu être réalisée que par le biais de travaux d'étudiants. De même, une vraie vision de politique documentaire serait nécessaire au sein de l'institution.

³ Analyse détaillée en annexe 1

La priorité 2 concernait la visibilité et la communication. Sur ce point, même si des éléments doivent encore être améliorés comme par ex. la signalétique en rue ou l'interactivité sur les réseaux sociaux, les actions menées tendent vers une meilleure reconnaissance de la bibliothèque tant auprès des autres services communaux que du public. La participation de la bibliothèque à des activités hors de ses murs favorise beaucoup sa notoriété.

La priorité 3 était d'intégrer un plan global de développement culturel. Cet objectif est partiellement atteint : bien que ce soit de manière informelle, sans qu'une structure/un cadre ait été créé, la bibliothèque est désormais un partenaire à part entière des acteurs culturels territoriaux. L'engagement d'une animatrice à temps plein, en début de plan (2014), est évidemment le fait sans lequel cette évolution positive n'aurait pas été possible. Nous estimons que cet objectif doit être poursuivi.

A cet égard, il faut préciser que cette volonté de coordination des services culturels est inscrite dans la Déclaration de Politique Générale de la nouvelle majorité en place, ce qui laisse augurer d'avancées concrètes dans le cadre de la mise en œuvre du plan de développement 2020-2025.

Besoins

Comme l'exige le décret, en plus de ses missions « classiques » de gestion de collections et de prêts de livres, qui restent importantes (le nombre de prêts directs a augmenté par rapport à 2017, et le nombre de prêts entre bibliothèques – mission encyclopédique – connaît une croissance exponentielle), la bibliothèque a multiplié ses activités « animations » avec, par exemple, près de 650 activités en 2018.

Ainsi, les missions de lecture publique et d'éducation permanente que la bibliothèque doit remplir touchent de plus vastes domaines que le champ culturel strict. En effet, une bibliothèque, de nos jours, ne peut plus se contenter d'être un lieu « de Culture » réservé à un « public averti » : elle se doit de s'inscrire pleinement dans le paysage culturel et social de la cité afin de participer à la cohésion sociale, au développement et au rayonnement de sa ville. L'équipe de la bibliothèque va à la rencontre de publics éloignés de la lecture et des pratiques langagières, et des partenaires institutionnels et associatifs en lien avec ces publics spécifiques.

Aussi, différents concepts ou thématiques de la société sont concernés par l'avenir de la Bibliothèque de Verviers.

La **culture** bien entendu. Mais aussi le **tourisme** : la bibliothèque de certaines villes est un attrait et, si ce n'est pas le cas, elle est au moins un point de repère et un lieu où naturellement, les visiteurs s'attendent à trouver un accueil, des informations, voire des ressources de plus en plus indispensables (wifi)... Elle peut aussi participer au **patrimoine** de la ville : Collection de manuscrits, fonds Weber, fonds Queneau, fonds Marabout : il n'est pas rare qu'on nous interroge ou nous visite de l'étranger pour consulter des documents que Verviers seul possède.

Le **développement économique**. En tant qu'institution accueillant un public varié et nombreux (comprenant des usagers des communes avoisinantes), la bibliothèque joue

un rôle d'attractivité en centre-ville. Nous pouvons donc participer, à notre niveau, au développement économique du quartier et de ses commerces. Les nombreuses activités de la bibliothèque contribuent à donner de la Ville de Verviers une image de dynamisme. Par ailleurs, les ressources de la bibliothèque se révèlent indispensables pour contribuer à l'insertion ou la **réinsertion professionnelle** des citoyens.

L'égalité. Promouvoir l'égalité, **lutter contre les discriminations**, participer à l'intégration des citoyens : les bibliothèques se consacrent naturellement à ces tâches au quotidien. Par son offre documentaire, où toutes les opinions et cultures se doivent d'être représentées, par ses activités à destination de publics variés, par sa seule présence en tant que lieu de rencontres et de **diversité** (il existe bien des activités, des organismes et des lieux pour toutes sorte de publics – et c'est heureux, mais la bibliothèque se distingue parce qu'elle accueille, fait cohabiter, échanger, voire agir ensemble des personnes de classe d'âge, de catégorie sociale, de niveau d'éducation, d'origine, etc. différents), la bibliothèque est un outil unique dans ces missions essentielles au bon fonctionnement de la démocratie ; des missions qui nous tiennent à cœur et qu'une ville telle que Verviers ne peut se permettre de négliger.

L'intégration sociale. Comme dit précédemment, la bibliothèque est un maillon indispensable dans les mécanismes d'intégration sociale. Elle participe à l'**égalité des chances** en donnant à ceux qui n'en ont pas les moyens (pas seulement économiques) un accès au savoir, à l'information, aux livres, à Internet, à un lieu de travail... On connaît le problème de la fracture numérique⁴, on ne pense pas assez au coût de la lecture (pour les parents qui veulent lire des histoires sans cesse renouvelées à leurs enfants par exemple), ni aux jeunes qui veulent se donner les moyens de réussir leurs études, mais n'ont tout simplement pas de place chez eux pour le faire dans de bonnes conditions. Nous sommes de plus en plus souvent partenaires d'actions qui touchent à la cohésion sociale⁵.

La bibliothèque est de plus en plus active hors de ses murs et reconnue comme **partenaire de différentes associations** (Centre Culturel de Verviers, Grappa, Centre Touristique de la Laine et de la Mode...). Elle collabore aussi avec les **Régies de Quartiers** et offre un service de prêts à la maison de repos "La Lainière" (**CPAS**). Des collaborations qui ne demandent qu'à s'accroître afin de rencontrer les besoins de la population là où ces besoins se font sentir...

Enfin, bien entendu, **l'enseignement**. Fourniture de lectures scolaires, de manuels, apprentissage de la recherche documentaire, familiarisation avec Internet et les nouveaux modes d'apprentissage, accueil de classes, visites d'expositions avec accompagnement pédagogique, animations au sein des établissements scolaires, offre d'espace de travail pour les travaux de groupes ou pour les « bloques », mais aussi donner le goût de la lecture et le plaisir de lire... sans oublier les collaborations avec les **Écoles de Devoirs**. Si les écoliers et étudiants forment une partie importante des usagers de la bibliothèque, celle-ci constitue pour eux comme pour les enseignants une ressource irremplaçable.

Comme on peut le voir, l'équipe de la bibliothèque de Verviers est convaincue que notre institution a un rôle à jouer dans différents aspects de la société en générale, dans le

⁴ Non, tout le monde n'a pas internet – et posséder un smartphone n'implique pas qu'on sache s'en servir pour tout...

⁵ Journée internationale des droits des femmes, accueil de groupes en alphabétisation, stagiaires en insertion, Festival Interculturalité...

développement de la Ville de Verviers en particulier et surtout en faveur de ses habitants.



En référence au glorieux passé lainier de la Ville de Verviers, sa bibliothèque a la volonté affirmée d'être un élément important permettant de **tisser des liens** entre les nombreuses associations de son territoire et de faire se nouer des relations entre les différents groupes de personnes qui constituent sa population.

Priorités

Le choix des priorités que nous allons exposer ci-dessous résulte d'un travail de réflexions et d'analyses qui s'est décliné en plusieurs étapes.

La première fût d'évaluer le plan quinquennal précédent, conformément au processus d'évaluation prévu dans celui-ci. Vous avez pu lire ci-dessus nos conclusions.

La deuxième consistait en un sondage auprès de nos utilisateurs. Une mini-enquête a été proposée fin 2017 aux usagers de la bibliothèque afin de connaître leurs avis et idées quant au développement de leur bibliothèque.

Ensuite, les réunions d'équipe mensuelles ainsi que le travail du Conseil de Développement (notamment lors du *brainstorming* d'avril 2019) ont également permis d'alimenter la matière nécessaire à la confection de notre plan.

Enfin, différents outils tels que les rapports d'activités annuels, l'analyse du territoire (voir ci-dessus), la Déclaration de Politique Générale de notre pouvoir organisateur (<http://www.verviers.be/administration-communale/formalites-et-publications/declaration-de-politique-communale-2018-2024/declaration-politique-ok.pdf>) ou le Plan Stratégique Transversal de la Ville de Verviers nous ont aussi orienté dans les choix posés.

Nous avons donc, à l'issue de ce travail d'analyse, décidé de proposer les deux priorités suivantes :

Priorité 1 : Développer la mixité des publics de la bibliothèque. La bibliothèque veut favoriser la rencontre des différents publics, tant au niveau des collections que des infrastructures et des services qu'elle propose.

Priorité 2 : Bibliothèque en « transitions » : la bibliothèque entend jouer un rôle significatif face aux défis culturels, sociétaux, économiques ou encore environnementaux, en tant qu'institution publique et, conformément à la déclaration de politique générale de son pouvoir organisateur.

Objectifs

Priorité 1 : Développer la mixité des publics de la bibliothèque. La bibliothèque veut favoriser la rencontre des différents publics, tant au niveau des collections que des infrastructures et des services qu'elle propose.

Objectif stratégique : Offrir à la population verviétoise, dans toute sa diversité, un lieu de rencontres et d'échanges, un espace d'apprentissages, de plaisirs et d'informations. Tendre vers le concept du « tiers-lieu ».

Objectifs opérationnels

- Développer le travail en partenariat avec le monde associatif du territoire
- Promouvoir la lecture comme vecteur culturel
- Augmenter la collaboration avec les services communaux
- Fournir aux usagers des moyens adaptés
- Favoriser l'insertion sociale et professionnelle
- Réduire la fracture numérique
- Stimuler la confiance en soi
- Favoriser l'inclusion sociale
- Diversifier et adapter l'offre culturelle
- Faire de la bibliothèque un « tiers-lieu »

Priorité 2 : Bibliothèque en « transitions » : la bibliothèque entend jouer un rôle significatif face aux défis culturels, sociétaux, économiques ou encore environnementaux, en tant qu'institution publique et, conformément à la déclaration de politique générale de son pouvoir organisateur.

Objectif stratégique : Conscientiser sur les sujets, promouvoir les pratiques en matière de transition et soutenir les initiatives citoyennes.

Objectifs opérationnels

- Stimuler l'éveil et favoriser l'accès aux savoirs
- Accroître l'implication citoyenne
- Outiller l'équipe par rapport aux nouvelles matières

Plan d'actions

Remarque préliminaire :

Les actions menées s'effectueront dans la continuité afin de rendre plus fonctionnel le travail qui se fait déjà. Les actions actuellement développées par la bibliothèque de Verviers vers les écoles et les associations sont très nombreuses, et les publics bénéficiaires en demandent la poursuite.

Ainsi, la bibliothèque va poursuivre les activités telles que :

- Heures du conte (mensuelles, en partenariat avec la Ligue des familles)
- Animations lectures (lors de chaque accueil scolaire du fondamental)
- Accueils d'adultes en insertion sociale
- Coordination de l'offre encyclopédique et des navettes de prêt interbibliothèques

Les actions seront également développées suivant des axes de travail supplémentaires et en prenant en considération des éléments qui pourraient impacter le PDL (par exemple, le nouveau logiciel de gestion, prévu pour 2021, les transformations du bâtiment prévues dans le cadre de la Politique de Développement Urbain – 2023, les moyens mis à disposition par notre P.O.)

Priorité 1 : Développer la mixité des publics de la bibliothèque. La bibliothèque veut favoriser la rencontre des différents publics, tant au niveau des collections que des infrastructures et des services qu'elle propose.

Objectif 1 : Développer le travail en partenariat avec le monde associatif du territoire. Promouvoir la lecture comme vecteur culturel

➤ *Public cible : public éloigné de la lecture*

Action 1.1.1 : Ecoles de devoirs – Renforcer les liens avec les nombreuses écoles de devoir présentes sur le territoire. Accueil de groupes pour découverte de la bibliothèque. Reproposer l'accueil d'une réunion commune des ces associations à la bibliothèque.

Quand : Dès 2020 et pendant la durée du plan.

Moyens : 1 animateur.

Action 1.1.2 : Centre Culturel de Verviers – Poursuite du partenariat avec le CCV et réalisation de projets communs. Adoption d'une convention entre le CCV et la bibliothèque.

Quand : 2020

Moyens : 1 animateur. Faire approuver la future convention par le Conseil Communal.



Action 1.1.3 : Maisons des Jeunes – Poursuite des tables de jeux de société animées par le personnel de la Maison des Jeunes des Récollets à la bibliothèque.

Quand : Dès 2020 et pendant la durée du plan.

Moyens : Local adapté. Supports de communication. animateur Maison des Jeunes.

Action 1.1.4 : Wallangues – Accueil de groupes pour des tables de conversation. 2 sessions proposées : français langue étrangère et anglais.

Quand : Dès 2020 et pendant la durée du plan.

Moyens : Local adapté. Supports de communication. animateur Wallangues.

Action 1.1.5 : La Page – Accueil hebdomadaire d'un groupe pour une heure du conte. Accueil mensuel d'un groupe d'adultes FLE. Accompagnement durant toute l'année autour de la lecture Plaisir.

Quand : Dès 2020 et pendant la durée du plan.

Moyens : 1 animateur.

Action 1.1.6 : Asbl Grappa – Atelier des Parents (projet soutenu par Viva for Life). Fréquence mensuelle. Lecture d'albums pour tout-petits, les groupes étant composés de parents en apprentissage du français accompagnés de leurs enfants. L'atelier se déroule dans les locaux de l'ASBL.

Quand : 2020.

Moyens : 1 animateur.

Action 1.1.7 : Centre Régional Verviétois pour l'Intégration – Partenariat dans le cadre du Festival Interculturalité ("*...le Festival Interculturalité a pour but de sensibiliser la population à la nécessité de continuer à lutter contre les discriminations raciales, ainsi que toutes les inégalités*"). Soutien à la création d'un jeu pédagogique sur le thème des migrations.

Quand : Dès 2020 et pendant la durée du plan.

Moyens : Réalisation de supports documentaires par les bibliothécaires.

Action 1.1.8 : Participation au Conseils de Développement des partenaires. Participer aux différents organes consultatifs de nos partenaires (comme par ex. L'Ecole du Centre, le CCV, la bibliothèque centrale de la Province de Liège, le Conseil consultatif de la Famille, le Comité de Développement de la Lecture de la bibliothèque de Dison, le Conseil d'administration de Zone-art...)

Quand : Dès 2020 et pendant la durée du plan.

Moyens : 1 représentant de la bibliothèque.

Action 1.1.9 : Conditions d'accès – Revoir les conditions d'accès à la bibliothèque (horaires, tarifs, locaux...) surtout si nous voulons tendre vers le concept de « tiers-lieu ».

Quand : Dès 2020 et pendant la durée du plan.

Moyens : Réunions de travail internes. Modification du règlement de la bibliothèque. Approbation par le Pouvoir Organisateur.

Objectif 2 : Augmenter la collaboration avec les services communaux

➤ *Public cible : public éloigné de la lecture*

Action 1.2.1 : CPAS – Visites à la maison de repos La Lainière. Poursuite de nos visites bimensuelles. Prêt de livres aux résidents.

Quand : Dès 2020 et pendant la durée du plan.

Moyens : 1 bibliothécaire. Ordinateur portable. Chariot. Ressources documentaires de la bibliothèque.

Action 1.2.2 : Service Egalité des Chances – Augmenter les collaborations avec ce service notamment lors de la Journée Internationale des Droits des Femmes ou de la Journée Internationale des Personnes Handicapées. Etude sur la possibilité de proposer de façon pérenne une heure du conte traduite en langues des signes.

Quand : Dès 2020 et pendant la durée du plan.

Moyens : 1 animateur. Ressources documentaires de la bibliothèque. Recherche de financement via des appels à projets.

Action 1.2.3 : Régie de quartier d'Ensival – Collaboration en vue de renforcer notre présence et notre visibilité dans ce quartier et de répondre aux attentes de sa population.

Quand : 2022.

Moyens : 1 animateur + 1 bibliothécaire. Signalétique en rue et sur le bâtiment de la bibliothèque.

Action 1.2.4 : Plan de Cohésion Sociale – Conseil communal des enfants, Conseil communal des jeunes, Attire-Lire (formations de papys conteurs et mamys conteuses). Proposition de formations par les bibliothécaires pour les encourager à devenir « petits ambassadeurs du livre »⁶.

Quand : 2021.

Moyens : Formation de l'équipe. 1 bibliothécaire relais pour former les groupes.

➤ *Public cible : Tout public*

Action 1.2.5 : Musées – Augmenter les interactions entre les services par la mise à disposition de ressources propres à chacun. Collaboration technique (prêt du véhicule, recherches documentaires) et mutualisation du matériel.

Quand : Dès 2021.

Moyens : Véhicule de la bibliothèque. Echange de matériel.

Action 1.2.6 : Enseignement – Le public scolaire (individuel ou en groupe) est le public le plus nombreux à bénéficier des services de la bibliothèque. Il est évident que nous tenons à poursuivre les collaborations et les accueils de classes. La mise en œuvre future du PECA (Parcours d'Éducation Culturel et Artistique) dans le cadre du Pacte d'excellence va également impacter les futurs projets que nous devons construire ensemble.

Quand : Dès 2020 et pendant la durée du plan.

Moyens : 1 animateur et 4 bibliothécaires en charge de l'accueil de groupes.

⁶ <https://www.boucledorasbl.com/les-petits-ambassadeurs>

Action 1.2.7 : Environnement – Demande de soutien et d’expertise principalement dans le cadre du développement d’actions des objectifs 2.1 et 2.3.

Quand : Dès 2020 et pendant la durée du plan.

Moyens : 1 personne ressource au service Environnement.

Action 1.2.8 : Communication – Renforcer la collaboration avec la Cellule Communication afin de rendre davantage visible nos actions. Réflexions par rapport à l’intégration ou la place que pourrait occuper la bibliothèque dans le concept de Smart City développé par la Ville. (Smart City : « *une ville intelligente où la technologie est un outil pour faciliter le quotidien des gens et permet de relever les défis de demain...* »).

Quand : Dès 2020 et pendant la durée du plan.

Moyens : 1 personne relais au sein de la Cellule Communication.

Objectif 3 : Fournir aux usagers des moyens adaptés

➤ *Public cible : public éloigné de la lecture*

Action 1.3.1 : Écrivain public – Permanence dans nos locaux.

Quand : À partir de 2021.

Moyens : Local adapté. Écrivain public.

Action 1.3.2 : Salle d’étude – Dans le cadre de la Politique de Développement Urbain (PDU) de la Ville de Verviers, une série de travaux sont envisagés à la bibliothèque afin de moderniser l’outil et de pouvoir fournir des services plus adaptés.

Quand : 2023.

Moyens : Eu égard à la Perspective de Développement Urbain, la ville de Verviers a décidé qu’une somme de 500.000 € serait dédiée à une série de travaux de modernisation de l’infrastructure.

Objectif 4 : Favoriser l’insertion sociale et/ou professionnelle

➤ *Public cible : Alpha / FLE / Insertion*

Action 1.4.1 : Accessibilité – gratuité des inscriptions pour adultes en formation via une association reconnue sur le territoire.

Quand : Dès 2020 et pendant la durée du plan.

Moyens : Reproduire le point lors de la révision du règlement d’ordre intérieur de la bibliothèque.

Action 1.4.2 : Écrivain public – Permanence dans nos locaux (cf. action 1.3.1).

Quand : À partir de 2021.

Moyens : Local adapté. Écrivain public.

Action 1.4.3 : Politique documentaire – Adaptation aux besoins déterminés par le PDL.

Quand : Dès 2020.

Moyens : Sélection d'ouvrages en français simplifié, en langues étrangères, de livres audio et d'ouvrages utiles à la recherche d'emploi.

Objectif 5 : Réduire la fracture numérique

➤ *Public cible : Alpha / FLE / Insertion*

Action 1.5.1 : EPN – Augmenter l'offre des formations. Accompagner les demandeurs d'emploi dans leurs recherches (réalisation de CV et lettres de motivation...).

Quand : Dès 2021.

Moyens : Agrandir l'espace dédié à l'EPN.

Objectif 6 : Stimuler la confiance en soi

➤ *Public cible : Alpha / FLE / Insertion*

Action 1.6.1 : Groupes alpha – Visites spécifiques, présentation et appropriation des lieux.

Quand : Dès 2020 et pendant la durée du plan.

Moyens : 1 animateur ou bibliothécaire.

Action 1.6.2 : Grainothèque – Se servir de l'outil afin de permettre aux participants d'échanger leurs connaissances et leurs pratiques.

Quand : À partir de 2021.

Moyens : Grainothèque. Réalisation de fiches didactiques.

Action 1.6.3 : Wallangues – Accueil de groupes pour des tables de conversation. (cf 1.1.4)
2 sessions proposées : français langue étrangère et anglais.

Quand : Dès 2020 et pendant la durée du plan.

Moyens : Local adapté. Supports de communication. Animateur Wallangues.

Action 1.6.4 : Grappa – Atelier des Parents (projet soutenu par Viva for Life). (cf 1.1.6)
Fréquence mensuelle. Lecture d'albums pour tout-petits, les groupes étant composés de parents en apprentissage du français accompagnés de leurs enfants. L'atelier se déroule dans les locaux de l'ASBL.

Quand : 2020.

Moyens : 1 animateur.

Objectif 7 : Favoriser l'inclusion sociale

➤ *Public cible : Public en situation de handicap*



Action 1.7.1 : Zone-art – Partenariat avec le Centre d'Expression et de Créativité (CEC) Zone-art. Projet d'appropriation d'objets naturels en vue de réaliser des œuvres, en mettant en avant la préservation de la nature, dans le cadre du projet Eco-art.

Quand : Dès 2020 et pendant la durée du plan.

Moyens : 1 animateur + 1 animateur Zone-art + un local pour les stages et expositions.

Action 1.7.2 : Ecole Mosaïque (enseignement secondaire spécialisé de la communauté française) – Accueil mensuel d'un groupe.

Quand : Dès 2020 et pendant la durée du plan.

Moyens : 1 animateur.

Action 1.7.3 : Tandem – Accueil de groupes lors d'ateliers créatifs.

Quand : Dès 2020 et pendant la durée du plan.

Moyens : 1 animateur. Local dédié. Matériel de création. Support de livres et albums.



Action 1.7.4 : Journée Internationale des personnes handicapées (cf 1.2.2) – Mise en avant des ressources documentaires sur les thèmes. Animations de sensibilisation à la thématique.

Quand : Dès 2020 et pendant la durée du plan.

Moyens : Accueil d'expositions et/ou d'intervenants extérieurs (par ex. l'asbl Os'mose).

Action 1.7.5 : Accueil de groupes de l'ASBL Le Thiniheid (« ...association agréée et subsidiée par l'AVIQ qui offre des services d'accompagnement pour personnes adultes présentant une déficience intellectuelle, physique ou sensorielle. »). Choix et échanges d'ouvrages en section adultes.

Quand : Dès 2020 et pendant la durée du plan.

Moyens : 2 bibliothécaires + animateur de Thiniheid.

Action 1.7.6 : Pôle « handicap » – à créer dans les rayons de la section adultes. Interdisciplinarité : tous les aspects sont pris en compte comme par exemple le tourisme, les soins, le sport, etc.

Quand : Dès 2020 et pendant la durée du plan.

Moyens : 1 bibliothécaire. Gestion des collections et politique documentaire.

Action 1.7.7 : Heure du conte traduite en langue des signes (cf 1.2.2).

Quand : Dès 2020 et pendant la durée du plan.

Moyens : conteurs formés en langue des signes (prestations rémunérées).

Objectif 8 : Diversifier et adapter l'offre culturelle

➤ **Public cible** : tout public

Action 1.8.1 : Artothèque – Développement d'une section "Artothèque" dans les locaux en partenariat avec l'artothèque de la bibliothèque des Chiroux. Projet dans le cadre de l'orientation culturelle que le PO veut donner au quartier « Place du Marché » dans lequel est implantée la bibliothèque.

Quand : À partir de 2023.

Moyens : Locaux adaptés après les travaux prévus.

Action 1.8.2 : Médiathèque – Intégration de la médiathèque afin d'augmenter l'offre multimédia en un seul lieu et avec des conditions unifiées.

Quand : 2020.

Moyens : Collaboration entre les médiathécaires et les bibliothécaires (2 personnes ressources). Sélection des supports à conserver. Encodage du fonds.

Action 1.8.3 : Cycle de conférences et d'exposition – Etablir une programmation permettant de disposer d'un agenda annuel.

Quand : À partir de 2022.

Moyens :

Action 1.8.4 : Réflexion sur les fonds spécifiques – Fonds Queneau, Fonds Marabout, Fonds Weber, Fonds Régional, Fonds Ancien. Mener une politique de conservation ou de réorientation de ces fonds. Pour les fonds conservés, veiller à une valorisation (indexation, exposition, bibliographie...).

Quand : À partir de 2024.

Moyens : 2 bibliothécaires. Locaux adaptés aux conditions de conservation. Collaboration avec le service des Archives. Recherche d'insitutions pouvant accueillir les fonds réorientés.

Action 1.8.5 : EPN – Développement via les formations et ateliers.

Quand : Dès 2020 et pendant la durée du plan.

Moyens : 1 animateur. Outils informatiques performants (par ex. imprimante 3D).

Action 1.8.6 : « Labo des mots » – Projet sous la coordination du CCV qui consiste à valoriser et faire connaître les expressions des jeunes auprès d'un large public au travers de divers outils.⁷

Quand : 2020-2021.

Moyens : 1 animateur. Exposition itinérante. Recueils d'expressions. Carnet pédagogique. Jeu.

Objectif 9 : Faire de la bibliothèque un "Tiers-lieu"

➤ *Public cible : tout public*

Action 1.9.1 : Accessibilité – Réflexion sur les conditions d'accès (horaires, tarifs). Dans le cadre de la demande de reconnaissance en catégorie 3, il y a lieu de revoir les heures d'ouverture de la bibliothèque (32h) et de mieux les faire correspondre aux attentes du public. Revoir également les conditions d'accès en fonction des usages ou services.

Quand : 2020.

Moyens : Réunions équipe mensuelles. Enquête.

⁷ Voir annexe 2

Action 1.9.2 : Accessibilité – Révision du règlement d'ordre intérieur par rapport aux dispositions prises.

Quand : 2020.

Moyens : Approbation par le PO.

Action 1.9.3 : Locaux– Modification et agencement des lieux. Modernisation de la bibliothèque : réorganisation des locaux, création d'espaces adaptés aux différentes missions (accueil de groupes, animations, salle d'étude, artothèque, coin détente...)

Quand : 2023.

Moyens : Budget inscrit dans la PDU. Collaboration avec la Cellule "projets" de la Ville de Verviers.

Priorité 2 : Bibliothèque en « transitions » : la bibliothèque entend jouer un rôle significatif face aux défis culturels, sociétaux, économiques ou encore environnementaux, en tant qu'institution publique et, conformément à la déclaration de politique générale de son pouvoir organisateur.

Obectif 1 : Stimuler l'éveil et favoriser l'accès aux savoirs

➤ *Public cible : scolaire (6-12ans)*



Action 2.1.1 : Ateliers Nature – Observation, recherche documentaire, ateliers pratiques dans les parcs.

Quand : Dès 2020 et pendant la durée du plan.

Moyens : 2 personnes (animateurs et/ou bibliothécaires). Documentaires. Tables.

Action 2.1.2 : Grainothèque – Explications, ateliers créatifs, semis...

Quand : Dès 2020 et pendant la durée du plan.

Moyens : 1 animateur ou bibliothécaire. Ressources documentaires.

Action 2.1.3 : Accueil d'expositions et projections de films documentaires en lien avec la programmation (cf 1.8.3).

Quand : À partir de 2022.

Moyens : 1 animateur. Matériel spécifique suivant animations (ex. projecteur). Locaux adaptés.

Action 2.1.4 : Politique documentaire adaptée aux besoins déterminés par le PDL.

Quand : Dès 2020 et pendant la durée du plan.

Moyens : Sélection et achat d'ouvrages relatifs aux thématiques.

Action 2.1.5 : Ateliers "Zéro déchet" – Proposer des ateliers créatifs aux classes.

Quand : À partir de 2021.

Moyens : 1 animateur. Local adapté. Matériel de récupération. Collaboration avec Intradel ou d'autres intervenants extérieurs.

Action 2.1.6 : Transitions – Valorisation des espaces extérieurs de la bibliothèque afin d'y développer des projets éco-responsables comme par ex. des ruches, un potager partagé, un mur végétal ou un compost.

Quand : 2022.

Moyens : Collaboration avec le service Environnement (cf 1.2.7).

Objectif 2 : Accroître l'implication citoyenne

➤ *Public cible : tout public*

Action 2.2.1 : Clubs de lecture – Poursuite des « Club ados » et « Club Manga ». Le premier réunit des jeunes lecteurs (ados) de la bibliothèque et est coordonné par les bibliothécaires de la section jeunesse. Le second se réunit une fois par mois dans nos locaux et est à l'initiative de fans du genre.

Quand : Dès 2020 et pendant la durée du plan.

Moyens : Un lieu d'accueil.



Action 2.2.2 : Centre d'Information et d'Education Populaire (CIEP) – Organisation conjointe du Club Citoyen. Lieu de partages et de discussions sur les thématiques des transitions.

Quand : Dès 2020 et pendant la durée du plan.

Moyens : 1 bibliothécaire + 1 animateur pour l'accueil et l'encadrement lors de la tenue du Club. 1 personne du CIEP pour gérer les débats. un lieu d'accueil.

Action 2.2.3 : Petit-déjeuner philo – En partenariat avec asbl Philocité. Cycle de 5 conférences par année scolaire développant un thème précis (par ex. « violence et démocratie »). Débats, discussions et échanges.

Quand : Dès 2020 et pendant la durée du plan.

Moyens : 1 bibliothécaire pour l'accueil. Local adapté. 1 animateur de l'asbl Philocité.

Action 2.2.4 : Grainothèque – Échanges de graines en libre-accès.

Quand : Dès 2020 et pendant la durée du plan.

Moyens : 1 présentoir. Matériel utile (ex. sachets de graines). Ressources documentaires.

Action 2.2.5 : Participation à la monnaie citoyenne locale (le Val'heureux) – Étude de faisabilité d'un projet pilote Ville.

Quand : 2024.

Moyens : Collaboration avec les services Ville.

Action 2.2.6 : Participation au projet "Culture en réflexion", exercice partagé de co-construction de la culture de demain à Verviers, initié par l'Echevinat de la Culture. Promotion de la démarche.

Quand : 2020.

Moyens : 1 représentant de la bibliothèque.

Objectif 3 : Outiller l'équipe par rapport aux nouvelles matières

➤ *Public cible : équipe*

Action 2.3.1 : Sensibilisation et plan de formation de l'équipe – Formation sur l'évaluation des actions. Formation à la grainothèque et aux thématiques des transitions.

Quand : Dès 2020 et pendant la durée du plan.

Moyens : Organismes de formation reconnus.

Priorité 1: Développer la mixité des publics de la bibliothèque. La bibliothèque veut favoriser la rencontre des différents publics, tant au niveau des collections que des infrastructures et des services qu'elle propose.

Objectif stratégique : Offrir à la population verviétoise, dans toute sa diversité, un lieu de rencontres et d'échanges, un espace d'apprentissages, de plaisirs et d'informations. Tendre vers le concept du "Tiers-lieu"

Public cible	Objectif opérationnel	Actions / Activités	Ressources nécessaires / Partenaires	Délai
Publics éloignés de la lecture	1.1 Développer le travail en partenariat avec le monde associatif du territoire. Promouvoir la lecture comme vecteur culturel	° 1.1.1 Ecoles de devoirs : renforcer les liens ; accueil de groupes	1 animateur	dès 2020
		° 1.1.2 Centre Culturel de Verviers : Etablir une convention / espace dédié pour la délocalisation de spectacle à la bibliothèque / bibliothèque membre du conseil d'orientation	1 animateur - convention	2020
		° 1.1.3 Maison des Jeunes des Récollets : collaboration tables de jeux	1 local adapté - 1 animateur de la MJ	dès 2020
		° 1.1.4 Wallangues : organisation de tables de conversation dans les locaux de la bibliothèque	1 local adapté - 1 animateur Wallangues	dès 2020
		° 1.1.5 La Page : accueil de groupes	1 animateur	dès 2020
		° 1.1.6 Grappa : Atelier des parents	1 animateur	2020
		° 1.1.7 CRVI : Festival Interculturalité ; Jeu sur les migrations	Réalisation de supports documentaires par les bibliothécaires	dès 2020

Publics éloignés de la lecture	<i>1.1 Développer le travail en partenariat avec le monde associatif du territoire. Promouvoir la lecture comme vecteur culturel</i>	° 1.1.8 Participation aux Conseil de développement des partenaires	1 représentant de la bibliothèque	dès 2020
		° 1.1.9 Conditions d'accès : gratuité pour public alpha ; réflexions en cours pour art. 27 (cf PST)	Réunions de travail internes. Modification du règlement de la bibliothèque. Approbation par le Pouvoir Organisateur	dès 2020
	<i>1.2 Augmenter la collaboration avec les services communaux</i>	° 1.2.1 CPAS : visite à la maison de repos La Lainière	1 bibliothécaire. Ordinateur portable. Chariot. Ressources documentaires de la bibliothèque	dès 2020
		° 1.2.2 Service Egalité des Chances : Journée Droits des Femmes - Journée Internationale des Personnes Handicapées - Heure du conte en langue des signes	1 animateur. Ressources documentaires de la bibliothèque. Recherche de financement via des appels à projets	dès 2020
		° 1.2.3 Régie de quartier d' Ensival : collaboration	1 animateur + 1 bibliothécaire. Signalétique en rue et sur le bâtiment de la bibliothèque	2022
		° 1.2.4 Plan de Cohésion Sociale : conseil communal des enfants , conseil communal des jeunes , Attire-Lire	Formation de l'équipe. 1 bibliothécaire relais pour former les groupes	2021
	<i>1.3 Fournir aux usagers des moyens adaptés</i>	° 1.3.1 Permanence d'un écrivain public	Local adapté	2021
		° 1.3.2 Salle d'étude	Eu égard à la Perspective de Développement Urbain, la ville de Verviers a décidé qu'une somme de 500.000 € serait dédiée à une série de travaux de modernisation de l'infrastructure.	2023

Public cible	Objectif opérationnel	Actions / Activités	Ressources nécessaires / Partenaires	Délai
Public Alpha / FLE / en insertion	1.4 Favoriser l'insertion sociale et professionnelle	° 1.4.1 Gratuité des inscriptions pour adultes en formation	reproduire le point lors de la révision du règlement d'ordre intérieur	dès 2020
		° 1.4.2 Permanence d'un écrivain public	Local adapté	2021
		° 1.4.3 Politique documentaire adaptée aux besoins	Sélection d'ouvrages en français simplifié, en langues étrangères, livres audio, ...	dès 2020
	1.5 Réduire la fracture numérique	° 1.5.1 Augmenter l'offre de l'Espace Public Numérique	Agrandir l'espace dédié à l'EPN	2021
		1.6 Stimuler la confiance en soi	° 1.6.1 Visites spécifiques pour groupes alpha - présentation et appropriation du lieu	1 animateur ou bibliothécaire
	° 1.6.2 Grainothèque : échanges de pratiques		Réalisation de fiches didactiques	2021
	° 1.6.3 Ateliers Wallangues : 2 sessions proposées, anglais et Français Langue Etrangère		Local adapté. Supports de communication. Animateur Wallangues	dès 2020
	° 1.6.4 Ateliers Parents-Enfants. Convention de partenariat avec Grappa - Lecture d'albums		1 animateur	2020

Public cible	Objectif opérationnel	Actions / Activités	Ressources nécessaires / Partenaires	Délai
Public en situation de handicap	<i>1.7 Favoriser l'inclusion sociale</i>	° 1.7.1 Partenariat avec le Centre d'Expression et de Créativité (CEC) Zone-art	1 animateur. 1 animateur Zone-art. Local pour les stages et expositions	dès 2020
		° 1.7.2 Ecole Mosaïque (établissement secondaire d'enseignement spécialisé) : accueil de groupes	1 animateur	dès 2020
		° 1.7.3 Service d'aide à l'intégration Tandem : accueil de groupes	1 animateur. Local dédié. Matériel de création. Support de livres et albums	dès 2020
		° 1.7.4 Participation à la Journée Internationale des Personnes Handicapées	Accueil d'expositions et/ou d'intervenants extérieurs	dès 2020
		° 1.7.5 Accueil de groupes de l'ASBL Le Thiniheid	2 bibliothécaires. 1 animateur de l'asbl	dès 2020
		° 1.7.6 Rayons formant un "pôle handicap" en section adultes : interdisciplinarités	1 bibliothécaire. Gestion des collections et politique documentaire	dès 2020
		° 1.7.7 Heure du conte traduite en langue des signes	Conteurs formés en langue des signes	dès 2020

Public cible	Objectif opérationnel	Actions / Activités	Ressources nécessaires / Partenaires	Délai
Tout public	1.8 Diversifier et adapter l'offre culturelle	° 1.8.1 Développement d'une section "Artothèque" dans les locaux	Locaux adaptés après les travaux prévus. Collaboration avec galeries d'art, musées, artothèque de la Province de Liège ...	2023
		° 1.8.2 Intégration de la médiathèque	Collaboration avec les médiathécaires. Sélection des supports à conserver. Encodage du fonds. 2 bibliothécaires	dès 2020
		° 1.8.3 Cycle de conférences et d'expositions	Etablir une programmation permettant de disposer d'un agenda annuel	2022
		° 1.8.4 Réflexion sur les fonds spécifiques : Fonds Queneau, Fonds Marabout, Fonds Weber, Fonds Régional, Fonds Ancien	2 bibliothécaires. Locaux adaptés aux conditions de conservation. Collaboration avec le service des Archives. Recherche d'insitutions pouvant accueillir les fonds réorientés	2024
		° 1.8.5 Développement de l'EPN via formations et ateliers	1 animateur. Outils informatiques performants	dès 2020
		° 1.8.6 Labo des Mots	1 animateur. Exposition itinérante. Recueils d'expressions. Carnet pédagogique. Jeu	2020 - 2021

	<i>1.9 Faire de la bibliothèque un "Tiers-lieu"</i>	° 1.9.1 Accessibilité - Révision des conditions d'accès (horaires, tarifs)	Réunions d' équipe mensuelles. Enquête	2020
		° 1.9.2 Accessibilité – Révision du règlement d'ordre intérieur par rapport aux dispositions prises	Approbation par le PO	2020
		° 1.9.3 Locaux - Modification et agencement des lieux	Budget inscrit dans la PDU. Collaboration avec la Cellule "projets" de la Ville de Verviers	2023
Tout public	<i>1.2 Augmenter la collaboration avec les services communaux</i>	° 1.2.5 Musées : Augmenter les interactions	Véhicule de la bibliothèque. Echange de matériel	dès 2021
		° 1.2.6 Enseignement : accueil du public - Mise en œuvre future du PECA	1 animateur et 4 bibliothécaires en charge de l'accueil de groupes	dès 2020
		° 1.2.7 Environnement : Demande de soutien et d'expertise	1 personne ressource au service Environnement	dès 2020
		° 1.2.8 Cellule communication : Renforcer la collaboration avec la Cellule Communication afin de rendre davantage visible nos actions	1 personne relais au sein de la Cellule Communication	2021

Priorité 2: Bibliothèque en "Transitions" : la bibliothèque entend jouer un rôle significatif face aux défis culturels, sociétaux, économiques ou encore environnementaux, en tant qu'institution publique et, conformément à la déclaration de politique générale de son pouvoir organisateur.

Objectif stratégique : Conscientiser sur les sujets, promouvoir les pratiques en matière de transition et soutenir les initiatives citoyennes.

Public cible	Objectif opérationnel	Actions / Activités	Ressources nécessaires / Partenaires	Délai
Public scolaire (6 - 12 ans)	<i>2.1 Stimuler l'éveil et favoriser l'accès aux savoirs</i>	° 2.1.1 Ateliers Nature : Observations, recherches documentaires, ateliers pratiques dans les parcs.	2 personnes (animateurs et/ou bibliothécaires). Documentaires. Tables	dès 2020
		° 2.1.2 Grainothèque : activités avec classes (explications, ateliers créatifs, semis, ...)	1 animateur ou bibliothécaire. Ressources documentaires	dès 2020
		° 2.1.3 Accueil d'expositions, projection de films documentaires	1 animateur. Matériel spécifique suivant animations (ex. projecteur). Locaux adaptés	2022
		° 2.1.4 Politique documentaire adaptée aux besoins	Sélection et achat d'ouvrages relatifs aux thématiques	dès 2020
		° 2.1.5 Ateliers "Zéro déchet" : Proposer des ateliers créatifs aux classes.	1 animateur. Local adapté. Matériel de récupération. Collaboration avec Intradel ou d'autres intervenants extérieurs	2021
		° 2.1.6 Valorisation des espaces (ex. Ruches, potager, mur végétal, compost...)	Collaboration avec le Service Environnement	2022

Public cible	Objectif opérationnel	Actions / Activités	Ressources nécessaires / Partenaires	Délai
Tout public	<i>2.2 Accroître l'implication citoyenne</i>	° 2.2.1 via les clubs de lecture (Club ados, Club Manga)	un lieu d'accueil	dès 2020
		° 2.2.2 Centre d'Information et d'Education Populaire (CIEP) – Organisation conjointe du Club Citoyen	1 bibliothécaire + 1 animateur pour l'accueil et l'encadrement lors de la tenue du Club. 1 personne du CIEP pour gérer les débats. Un lieu d'accueil	dès 2020
		° 2.2.3 Petits-déjeuners philo : En partenariat avec asbl Philocité. Cycle de 5 conférences par année scolaire développant un thème précis	1 bibliothécaire pour l'accueil. Local adapté. 1 animateur de l'asbl Philocité	dès 2020
		° 2.2.4 Grainothèque : Échanges de graines en libre-accès	1 présentoir. Matériel utile (ex. sachets de graines). Ressources documentaires	dès 2020
		° 2.2.5 Participation à la monnaie locale - étude de faisabilité projet pilote Ville	collaboration avec les services Ville	2024
		° 2.2.6 Participation au projet "Culture en réflexion" de la Ville de Verviers - Promotion de la démarche	1 représentant de la bibliothèque	dès 2020
Equipe	<i>2.3 Outiller l'équipe par rapport aux nouvelles matières</i>	° 2.3.1 Sensibilisation et plan de formation de l'équipe	Organismes de formation reconnus	dès 2020

Processus d'évaluation

Nous nous sommes rendus compte que l'évaluation, aussi bien des actions quotidiennes que du plan de développement global, n'était pas un exercice naturel pour nous et qu'il y avait des lacunes à combler dans ce domaine. Partant de ce constat, nous avons la volonté d'y remédier.

C'est pourquoi nous avons prévu la tenue d'une formation pour l'équipe de la bibliothèque, au tout début de cette année 2020 (4 dates du 31/01 au 20/02) . A l'issue de celle-ci nous espérons disposer des outils concrets nous permettant de nous améliorer dans l'auto-analyse des actions menées. Cette formation devrait également permettre de créer des dispositifs nous permettant d'évaluer les actions réalisées avec les partenaires.

Enfin, il est indispensable que le Conseil de Développement de la Lecture, relancé fin 2018, joue un rôle concret dans ce processus d'évaluation.

S'il est prématuré de détailler précisément le processus d'évaluation du plan que nous déposons aujourd'hui (puisque ne disposant pas encore des conseils et des outils nécessaires), sachez que la problématique a bien été prise en compte et que nous allons y trouver les réponses adéquates.

Moyens disponibles

➤ RESSOURCES DOCUMENTAIRES (MISE À JOUR)

- Au 20.12.2019, le réseau verviétois totalise 167.479 documents disponibles dans le catalogue collectif Aleph, hors périodiques.
- A ce chiffre, il y a lieu d'ajouter divers fonds à finalité plus scientifique, destinés à la consultation sur place : fonds patrimoniaux (essentiellement livres et manuscrits antérieurs à 1800, Fonds Weber, Fonds Queneau). Ces fonds sont composés de documents de nature très diverse (manuscrits, fragments de publications, documents iconographiques, ...) et feront l'objet d'une réflexion particulière quant à leurs destinations.
- A part certains types spécifiques de documents (tels que les livres lus), les documents multimédias ne sont pas identifiés comme tels dans la base Aleph : ils sont repris en tant que « livres avec matériel d'accompagnement » (exemples : albums de contes avec CD, méthodes de langues...)
- La bibliothèque propose à la consultation, des journaux et périodiques (env. 55 séries en cours au 20.12.2019). Le principe de l'abonnement systématique de la série (sous-tendant une priorité à l'idée de collection) a été abandonné, au bénéfice d'une offre plus mobile et plus souple, considérant le périodique comme un périssable à usage limité dans le temps. Cette désacralisation du périodique vise à le resituer dans une offre « info-doc » plus dynamique et en prise sur l'actualité, au même titre que les informations plus volatiles du Web.
- La bibliothèque offre en consultation, l'accès à des bases documentaires numériques, telle que Belga-GoPress. Dans un territoire où l'enseignement supérieur est quasi absent, ces outils nécessitent une publicité régulière auprès du public. La bibliothèque adoptera d'autres accès de ce genre selon l'offre éditoriale, et l'adéquation des contenus à la politique documentaire générale de la bibliothèque.
- Au 20.12.2019, et pour l'ensemble des implantations, 22 PC sont dédiés au public (animations autour du numérique ou usages individuels).
- En terme d'offre documentaire, le réseau verviétois présente un intérêt tout particulier et apprécié par les bibliothèques de l'arrondissement, dans le secteur du livre de jeunesse (un tiers du budget annuel est dévolu à cet axe) et dans celui du classifié adultes : la Bibliothèque de Verviers a, de longue date, privilégié l'acquisition de documentaires par rapport aux fictions. Cette double caractéristique explique le succès de l'offre verviétoise au bénéfice de l'extra-territorialité. Elle s'inscrit parfaitement dans les objectifs de l'Encyclopédique.

➤ PERSONNEL

Type de reconnaissance demandée : **catégorie 3**

Opérateur direct gérant une collection à finalité encyclopédique

Nombre d'habitants du territoire de compétence : 55.490

Nombre d'habitants de l'arrondissement francophone (A inclus) : 210.072

Nombre de subventions « permanents » si reconnu : 10+4 (encyclopédique)

1. BAGOLY Zsuzsana - Personnel qualifié

Licence de lettres + AESS et CEB (conditions admissibles en 1987) employée à temps plein depuis le 01/11/1987

Fonction: Chef de service – Bibliothécaire : direction de la bibliothèque et coordination du réseau. Gestion de l'équipe, organisation et suivi de tous dossiers administratifs, tous relais avec la tutelle et les instances extérieures, secrétariat général, comptabilité.

Programme de formations prévu / envisagé pour les 5 prochaines années : (absente depuis le 01/09/2018. Pas d'informations aux sujets de futures formations)

2. BERNARDI Françoise - Personnel qualifié

Licence en Histoire de l'Art. Employée à temps plein depuis le 29/09/2014

Fonction : Animatrice en charge des expositions, de l'accueil de groupes et de la programmation de la bibliothèque. Coordination avec les partenaires. Participation aux organes consultatifs des partenaires (conseil d'orientation du Centre Culturel de Verviers, de l'Ecole du Centre, CDL de la bibliothèque de Dison,...)

Programme de formations prévu / envisagé pour les 5 prochaines années : Evaluation des actions menées. Grainothèque.

3. CRICKBOOM Anne-Elisabeth - Personnel qualifié

Bibliothécaire graduée employée à temps plein depuis le 01/02/1978

Fonction : Bibliothécaire chargée des activités, de l'accueil de groupes et des ressources de la section jeunesse (plus particulièrement romans et albums 0-18 ans). Gestion du prêt inter de la section jeunesse. Coordination du club Ados.

Programme de formations prévu / envisagé pour les 5 prochaines années : Evaluation des actions menées. Admise à la pension le 31/06/2020.

4. DELREZ Anne - Personnel qualifié

Bibliothécaire graduée employée à temps plein depuis le 01/07/1994

Fonction : Bibliothécaire plus spécifiquement chargée de l'offre des collections adultes, du département des sciences pures et appliquées. Séances de prêt à la bibliothèque d'Enival. Animations adultes et jeunesse.

Programme de formations prévu / envisagé pour les 5 prochaines années : Evaluation des actions menées. Bibliothèque en transitions.

5. GERARD Nathalie - Personnel qualifié

Bibliothécaire graduée employé à temps partiel : 80 % depuis le 01/09/2001

Fonction: Bibliothécaire plus spécifiquement chargée de l'offre des collections adultes, du département arts, sports, loisirs et géographie.

Programme de formations prévu / envisagé pour les 5 prochaines années : Evaluation des actions menées. Périoclic. Grainothèque.

6. HAAS Laurent - Personnel qualifié

Bibliothécaire gradué employé à temps plein depuis le 10/12/2012

Fonction: Bibliothécaire plus spécifiquement en charge des collections de bandes dessinées (sections jeunesse et adultes) ; Affecté plus spécifiquement à la section jeunesse et en charge des documentaires de cette dernière. Chef bibliothécaire ff durant l'absence de Mme Bagoly.

Programme de formations prévu / envisagé pour les 5 prochaines années : Evaluation des actions menées. Management.

7. HILLIGSMANN Germaine - Personnel qualifié

Bibliothécaire graduée employée à temps plein depuis le 01/02/1982

Fonction: Bibliothécaire plus spécifiquement en charge de l'actualisation générale et gestion du libre-accès et des collections en langues et en critique littéraire (section adultes), élagage et gestion de la réserve section adultes, gestion du prêt inter.

Programme de formations prévu / envisagé pour les 5 prochaines années : Evaluation des actions menées. Périoclic. Accompagnement du PQD. Gestion de fonds spécifiques.

8. LESENFANTS Marie-France - Personnel qualifié

Bibliothécaire graduée employée à temps plein depuis le 01/05/1991

Fonction: Auxiliaire de bibliothèque, plus particulièrement chargée de l'accueil et des animations pour les groupes du maternel et du primaire. Participe aux sélections d'acquisitions et retraits de la section jeunesse, et aux préparations des activités de promotion de la lecture auprès du jeune public. Equipement des ouvrages.

Programme de formations prévu / envisagé pour les 5 prochaines années : Evaluation des actions menées. Grainothèque.

9. MOUREAU Julien - Personnel qualifié

Agrégé de l'enseignement secondaire inférieur en Histoire, Géographie, Sciences sociales employé à temps plein depuis le 16/08/2018

Fonction : animateur à l'Espace Publique Numérique. Accueil de groupes et formations collectives ou personnalisées, permanence de l'EPN et prêt en bibliothèque.

Programme de formations prévu / envisagé pour les 5 prochaines années : Evaluation des actions menées. Supports numériques.

10. POPELIER Jean-Pierre - Personnel qualifié

Bibliothécaire gradué employé à temps partiel, 80 %, depuis le 10/01/1995

Fonction: Bibliothécaire gradué chargé de la gestion des offres vers les opérateurs directs dans le cadre de la finalité encyclopédique; coordinateur des tournées des dessertes extraterritoriales; personne ressource de l'application Aleph. Gestion des collections pour la section adultes dans le domaine des sciences sociales.

Programme de formations prévu / envisagé pour les 5 prochaines années : Evaluation des actions menées. Périoclic. Gestion des fonds spécifiques.

11. QUERTAINMONT Robert - Personnel qualifié

Bibliothécaire breveté + Licence Arts plastiques, visuels et de l'espace employé à temps partiel, 80%, depuis le 13/05/2004

Fonction: Bibliothécaire en charge de la salle de consultation, des collections de périodiques et d'ouvrages de références. Prêt inter (mission encyclopédique). Communication (site web, affiches et flyers). « Informatique » (postes publics en salle de consultation, résolutions de problèmes, gestion du parc).

Programme de formations prévu / envisagé pour les 5 prochaines années : Evaluation des actions menées.

12. RUWET Joël - Personnel qualifié

Bibliothécaire gradué employé à temps partiel, 70 %, depuis le 19/11/2001

Fonction: Bibliothécaire gradué, plus particulièrement en charge de la bibliothèque d'Ensival (accueils, prêts, prêts inter et gestion des collections). Responsable des collections « Histoire » de la section adulte.

Programme de formations prévu / envisagé pour les 5 prochaines années : Evaluation des actions menées.

13. STOLLENWERK Anne - Personnel qualifié

Bibliothécaire graduée employée à temps plein depuis le 29/08/1988

Fonction : Bibliothécaire graduée plus particulièrement chargée des collections de fictions de la section adultes, ainsi que des des collections jeunesse et romans adultes de la section encyclopédique. Co-responsable du service prêt-inter.

Programme de formations prévu / envisagé pour les 5 prochaines années : Evaluation des actions menées. Grainothèque.

Enfin, voici la synthèse du personnel administratif et ouvrier mis par la Ville à disposition de la bibliothèque.

NOM Prénom	ETP	Fonction
HANNOTTE Cathy	1	Employée d'administration
SEFFER Ingrid	0.8	Employée d'administration
CHALSECHE Anne	0.4	Employée d'administration : EPN
ROUSSEAUX Philippe	0.8	Chauffeur : dessertes de l'Encyclopédique dans l'arrondissement
DENIS Martine	0.5	Equipement des collections
LATINUS Philippe	0.25	Relieur

➤ *COMPOSITION DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE LA LECTURE (CDL⁸) :*

Aberkane	Insaf	Usager - club ados
Agnoli	Pomponio	Usager
Azion	Mélanie	Enseignement - réseau communal
Bodson	Bénédicte	Service Général de l'Inspection FWB
Bonhomme	Audrey	Centre Culturel de Verviers
Brayeur	Nicole	Enseignement - réseau provincial
Chefneux	Jean-François	Ville de Verviers - Echevin de la Culture
Cherkaoui	Jihane	Usager - club ados
De Rechain	Caroline	Milieu associatif - Ecole de devoirs
De Sturler	Anne	Milieu artistique - La Villa Sauvage
Demelenne	Sophie	Ville de Verviers - Plan de cohésion sociale
Demortier	Isabelle	Milieu associatif - Lire et écrire
Dochain	Bénédicte	Province de Liège - opérateur d'appui
Doutrelepont	Christiane	Animatrice
Faniel	Anaïs	Province de Liège - opérateur d'appui
Grégoire	Colette	Usager
Grigorellis	Valérie	Milieu associatif - Club Manga
Halfants	Marie-Odile	Ville de Verviers - Plan de cohésion sociale
Henrotay	Noëlle	Enseignement - réseau libre
Henry	Caroline	Ville de Verviers - Musées
Héroufosse	David	Usager
Joris	Freddy	Usager
Leusch	Michèle	Milieu associatif - La Page
Luis	Dorothée	Centre Touristique Laine et Mode
Magnée	Chantal	Ville de Verviers - Plan de cohésion sociale
Marlière	Emmanuelle	Milieu associatif - ARC
Penders	Jacqueline	Usager
Peters	Régine	Usager
Potelle	Jean-Francois	Ville de Verviers- Culture
Quoilin	Anne-Catherine	Enseignement - réseau communal
Schoonbroodt	Annick	Usager
Stoffels	François	Enseignement - réseau libre
Thissen	Christiane	Ville de Verviers- Culture
Thomsin	Yvonne	Ligue des Familles - Heure du conte
Van Limbergen	Guy	Milieu artistique - La Villa Sauvage

⁸ En annexe 3, le PV de la dernière réunion du 19/11/2019

Catégorie demandée

Dans quelle catégorie souhaitez-vous être reconnu sur base de votre plan quinquennal de développement ?

catégorie 3

Pour rappel :

Vous devez indiquer comment vous répondez aux conditions de la catégorie dans laquelle vous souhaitez être reconnu et aux conditions des catégories inférieures à celle-ci.

→ vous souhaitez être reconnu en catégorie 1 :

Dans ce cas, vous devez indiquer comment vous répondez aux conditions reprises pour cette catégorie dans le tableau de l'annexe 4.

Pour cela, remplissez les pages suivantes (21 à 23) :

- pour chaque question (soulignée) reprise ci-dessous, précisez (en répondant « oui » ou « non ») si la condition est rencontrée ;
- dans les cas où une précision (exemple : « combien ? ») vous est demandée, y répondre dans la case suivante ;
- certaines cases, qui touchent à un type particulier de bibliothèque, ne vous concernent pas : les remplir avec « non pertinent ».

Si vous le souhaitez, vous pouvez donner quelques brèves précisions dans le cadre laissé après à cet effet. Normalement, vous ne devrez pas avoir trop d'explications à donner car les réponses « texte » se retrouvent déjà dans votre plan quinquennal de développement.

1° actions que vous développez pour favoriser :

a) les pratiques de lecture :	services individuels de prêt de documents aux usagers	OUI	
	développer l'utilisation des supports écrits	OUI	
b) l'organisation de la documentation selon :			
-> les conditions de présentation :	nombre et types de locaux : adaptés (selon annexe 1)	OUI	
	aménagement, équipement : signalisation extérieure	OUI	
	bibliothèque fixe : dernière modernisation datant de - de 10 ans	OUI	
	bibliothèque itinérante : dernière modernisation datant de - de 10 ans		
-> sa présentation, son renouvellement :	collections "papier" : minimum 1 mètre courant pour 50 ouvrages	OUI	
	documentation accessible via internet :		
	accès internet autonome pour le public	OUI	
	méthodes de gestion : évaluation et gestion a posteriori tous les 3 ans	OUI	
-> l'information et le conseil pour y accéder :	aide individuelle	OUI	
-> les relations avec les autres composants du Réseau public de la lecture :			
	participation au prêt interbibliothèques	OUI	
	utilisation d'un catalogue collectif pour l'opérateur	OUI	
	mise à disposition des usagers d'un service d'information en ligne	OUI	
	participation active aux actions élaborées en synergie avec l'opérateur d'appui	OUI	
c) l'accès à la recherche documentaire selon :			
-> l'organisation de l'accès :	virtuel : bibliothèque locale Catalogue(s) informatisé(s) pour l'ensemble du réseau, avec visibilité via un OPAC de l'ensemble des collections depuis chaque implantation	OUI	
		au - 1 poste permettant accès à internet pour le public	OUI
	bib. itinérante ou spéciale		
	toutes bibliothèques plusieurs accès OPAC au sein de la bibliothèque	OUI	
horaire :	bibliothèque locale au - 1 implantation ouvre 22 h / semaine pour le prêt ? (11 h si densité population du territoire de – de 100 habitants / km ²)	OUI	
		dont le mercredi après-midi	OUI
		dont 4 heures le week-end (2 h si densité ...)	OUI
	bibliothèque itinérante	durée hebdomadaire min. d'accès direct aux usagers : 25 h	
	bibliothèque spéciale	durée hebdomadaire min. d'accès direct aux usagers, en ce compris les heures d'accès en ligne : 25 h	
-> les outils de recherche mis à disposition de la population :			
	outils individuels :	info individuelle sur outils de recherche documentaire	OUI

outils collectifs

-> l'intégration dans l'ensemble des moyens développés par le Réseau public de la lecture :

catalogue unique informatisé pour toutes les entités de l'opérateur

utilisation des outils construits par les opérateurs du réseau public de la lecture

OUI
OUI

2° type d'offre de ressources adaptées au plan quinquennal de développement de la lecture selon :

a) les collections :

-> leur qualité :	adaptés objectifs d'éducation permanente et d'émancipation culturelle et sociale de l'ensemble de la population	<u>précisé dans formulaire ci-dessus</u>	<input type="text" value="OUI"/>		
	en liaison avec les objectifs du PQD	<u>précisé dans formulaire ci-dessus</u>	<input type="text" value="OUI"/>		
-> leur variété :	bibliothèque locale :				
	- terr. + de 50.000 habitants :	<u>au - 35 % de documentaires</u>	<input type="text"/>	combien ?	<input type="text"/>
		<u>au - 25 % de fictions</u>	<input type="text"/>	combien ?	<input type="text"/>
	- gérant une collection encyclopédique :	<u>au - 35 % de documentaires</u>	<input type="text" value="OUI"/>	combien ?	<input type="text" value="51.69%"/>
		<u>au - 25 % de fictions</u>	<input type="text" value="OUI"/>	combien ?	<input type="text" value="41.43%"/>
	- sans collection encyclopédique :	<u>au - 10 % de documentaires</u>	<input type="text"/>	combien ?	<input type="text"/>
	bibliothèque itinérante :	<u>au - 35 % de documentaires</u>	<input type="text"/>	combien ?	<input type="text"/>
		<u>au - 25 % de fictions</u>	<input type="text"/>	combien ?	<input type="text"/>
	bibliothèque spéciale :				
	- pour personnes malvoyantes :	<u>au - 50 % de documents audio</u>	<input type="text"/>	combien ?	<input type="text"/>
	- autres :	<u>adaptées aux besoins d'éducation permanente de la pop visée</u>	<input type="text"/>		
		<u>construites en relation avec les objectifs du PQD</u>	<input type="text"/>		
-> leur quantité :	bibliothèque locale :				
	- terr. + de 50.000 habitants :	<u>0,65 par habitant</u>	<input type="text"/>	combien ?	<input type="text"/>
	- gérant une collection encyclopédique :	<u>1 par habitant du territoire couvert</u>	<input type="text" value="NON"/>	combien ?	<input type="text" value="0.80"/>
	- sans collection encyclopédique et territoire de – de 50.000 habitants :	<u>0,5 par habitant</u>	<input type="text"/>	combien ?	<input type="text"/>
		<u>avec un minimum de 3.250 document</u>	<input type="text"/>		
	bibliothèque itinérante :	<u>0,1 par habitant du territoire couvert,</u>	<input type="text"/>	combien ?	<input type="text"/>
		<u>tel que fixé dans le PQD</u>	<input type="text"/>	combien ?	<input type="text"/>
	bibliothèque spéciale :	<u>9.000, adaptés au handicap visé</u>	<input type="text"/>	combien ?	<input type="text"/>
-> leur renouvellement :	bibliothèque locale :				
	- terr. + de 50.000 habitants :	<u>45 % docs en libre accès de - de 10 ans</u>	<input type="text"/>	combien ?	<input type="text"/>
	- gérant une collection encyclopédique :	<u>45 % docs en libre accès de - de 10 ans</u>	<input type="text" value="NON"/>	combien ?	<input type="text" value="40%"/>
	- sans collection encyclopédique :	<u>45 % docs en libre accès de - de 10 ans</u>	<input type="text"/>	combien ?	<input type="text"/>
	bibliothèque itinérante :	<u>60 % docs en libre accès de - de 10 ans</u>	<input type="text"/>	combien ?	<input type="text"/>
	bibliothèque spéciale :	<u>45 % coll enregistrée de – de 10 ans</u>	<input type="text"/>	combien ?	<input type="text"/>

b) les critères d'adaptation à la population et au plan quinquennal de développement :

Enumérez les critères que vous avez définis

3° intégration du PQD dans les politiques culturelles locales :

a) de l'accueil à la cogestion de projet :	<u>la bibliothèque suggère-t-elle des actions à mener dans le cadre de</u>	
	<u>la politique culturelle locale</u>	OUI
	<u>accueil de partenaires extérieurs</u>	OUI
b) de la production propre à la production en partenariat :	<u>accueil de groupes scolaires</u>	OUI
	<u>production d'activités propres</u>	OUI

4° définition des effets escomptés et des impacts souhaités selon :

a) le type d'évaluation et la qualité des outils construits :	<u>mise en place d'un dispositif d'évaluation pertinent, permettant d'évaluer</u>	
	<u>l'adéquation entre les actions menées, les objectifs et les résultats atteints</u>	
b) les acteurs de l'évaluation :	<u>personnel de la bibliothèque</u>	OUI
	<u>Conseil de développement de la Lecture</u>	OUI
	<u>Inspection</u>	OUI

→ vous souhaitez être reconnu en catégorie 2 :

Dans ce cas, vous devez indiquer comment vous répondez aux conditions reprises à l'annexe 4 pour les catégories 1 et 2.

Pour cela, remplissez les pages précédentes (21 à 23), ce qui vous permettra de vous situer par rapport à la catégorie 1, et les pages suivantes (26 et 27), concernant la catégorie 2 :

- pour chaque question (soulignée), précisez (en répondant « oui » ou « non ») si la condition est rencontrée ;
- dans les cas où une précision (exemple : « combien ? ») vous est demandée, y répondre dans la case suivante ;
- certaines cases, qui touchent à un type particulier de bibliothèque, ne vous concernent pas : les remplir avec « non pertinent ».

Le tableau pour la catégorie 2 ne reprend que les exigences supplémentaires à ce qui se trouve déjà dans le tableau précédent. Les exigences qui n'évoluent pas par rapport à la catégorie précédente ne sont pas reprises ici. Pour celles qui évoluent, seule l'exigence supplémentaire est reprise.

Si vous le souhaitez, vous pouvez donner quelques brèves précisions dans le cadre laissé à cet effet.

1° actions que vous développez pour favoriser :

a) les pratiques de lecture :	activités proposées à des groupes d'usager	<input type="checkbox"/>	OUI	
	développer la production d'écrits	<input type="checkbox"/>	OUI	
	organiser des échanges d'informations entre usagers	<input type="checkbox"/>	OUI	
b) l'organisation de la documentation selon :	-> les conditions de présentation :			
	nombre et types de locaux	<input type="checkbox"/>		
	aménagement, équipement : signalisation intérieure	<input type="checkbox"/>	OUI	
	bibliothèque fixe	<input type="checkbox"/>		
	bibliothèque itinérante	<input type="checkbox"/>		
	-> sa présentation, son renouvellement :			
	collections "papier"	<input type="checkbox"/>		
	documentation accessible via internet	<input type="checkbox"/>		
	méthodes de gestion : évaluation et gestion a posteriori tous les ans	<input type="checkbox"/>	OUI	
	-> l'information et le conseil pour y accéder :			
	aide ponctuelle à des groupes	<input type="checkbox"/>	OUI	
	-> les relations avec les autres composants du Réseau public de la lecture :			
	participation à un système de gestion commune du prêt interbibliothèques	<input type="checkbox"/>	OUI	
	participation à la maintenance d'un catalogue collectif	<input type="checkbox"/>	OUI	
	mise en œuvre de programmes d'action partagés avec d'autres opérateurs directs	<input type="checkbox"/>	OUI	
c) l'accès à la recherche documentaire selon :	-> l'organisation de l'accès :			
	virtuel :	bibliothèque locale catalogue(s) accessible(s) via le site de la bibliothèque	<input type="checkbox"/>	OUI
		bib itinérante ou spéciale	<input type="checkbox"/>	
		toutes bibliothèques accès à un site présentant le catalogue de la bibliothèque	<input type="checkbox"/>	OUI
	horaire :	bibliothèque locale au - 1 implantation ouvre 26 h / semaine pour le prêt (13 h si densité population du territoire de - de 100 habitants / km ²)	<input type="checkbox"/>	OUI
		bibliothèque itinérante	<input type="checkbox"/>	
		bibliothèque spéciale durée hebdomadaire min. d'accès direct aux usagers, en ce compris les heures d'accès en ligne : 30 h	<input type="checkbox"/>	
	-> les outils de recherche mis à disposition de la population :			
	outils individuels :	formation à la carte	<input type="checkbox"/>	OUI
	outils collectifs :	sessions de formation programmées pour différents groupes d'usagers, selon leurs nécessités	<input type="checkbox"/>	OUI
	-> l'intégration dans l'ensemble des moyens développés par le Réseau public de la lecture :			
	participation au CC de l'opérateur d'appui ou à un CC parrainé par opérateur d'appui	<input type="checkbox"/>	OUI	

2° type d'offre de ressources adaptées au plan quinquennal de développement de la lecture selon :

a) les collections :

-> leur qualité :

/

-> leur variété :

bibliothèque locale :

- terr. + de 50.000 habitants :

au - 40 % de documentaires

combien ?

- gérant une collection encyclopédique :

au - 40 % de documentaires

OUI

combien ?

51.69%

- sans collection encyclopédique :

au - 15 % de documentaires

combien ?

bibliothèque itinérante :

au - 40 % de documentaires

combien ?

bibliothèque spéciale :

- pour personnes malvoyantes :

au - 60 % de docs audio sur tous supports

Daisy ou numériques

combien ?

- autres

-> leur quantité :

bibliothèque locale :

- terr. + de 50.000 habitants

- gérant une collection encyclopédique

- sans collection encyclopédique et

territoire de – 50.000 habitants

bibliothèque itinérante

bibliothèque spéciale

-> leur renouvellement :

bibliothèque locale :

- terr. + de 50.000 habitants :

50 % docs en libre accès de - de 10 ans

combien ?

- gérant une collection encyclopédique :

50 % docs en libre accès de - de 10 ans

NON

combien ?

40%

- sans collection encyclopédique :

50 % docs en libre accès de - de 10 ans

combien ?

bibliothèque itinérante :

70 % docs en libre accès de - de 10 ans

combien ?

bibliothèque spéciale :

50 % coll enregistrée de – de 10 ans

combien ?

b) les critères d'adaptation à la population et au plan quinquennal de développement :

/

3° intégration du PQD dans les politiques culturelles locales :

a) de l'accueil à la cogestion de projet :

partenaires extérieurs accueillis émanant des champs culturels

ou de l'insertion sociale

OUI

interventions de l'opérateur basées sur son expérience-métier

OUI

gestion de projets culturels de développement de la lecture

avec des groupes scolaires

OUI

b) de la production propre à la production en partenariat

4° définition des effets escomptés et des impacts souhaités selon :

a) le type d'évaluation et la qualité des outils construits

b) les acteurs de l'évaluation :

participation active de représentants du P.O.

OUI

→ vous souhaitez être reconnu en catégorie 3 :

Dans ce cas, vous devez indiquer comment vous répondez aux conditions reprises à l'annexe 4 pour les catégories 1, 2 et 3.

Pour cela, remplissez les pages précédentes (21 à 23 ; 26 et 27), ce qui vous permettra de vous situer par rapport aux catégories 1 et 2, et les pages suivantes (30 et 31), concernant la catégorie 3 :

- pour chaque question (soulignée), précisez (en répondant « oui » ou « non ») si la condition est rencontrée ;
- dans les cas où une précision (exemple : « combien ? ») vous est demandée, y répondre dans la case suivante ;
- certaines cases, qui touchent à un type particulier de bibliothèque, ne vous concernent pas : les remplir avec « non pertinent ».

Le tableau pour la catégorie 3 ne reprend que les exigences supplémentaires à ce qui se trouve déjà dans les tableaux précédents. Les exigences qui n'évoluent pas par rapport à la catégorie 2 ne sont pas reprises ici. Pour celles qui évoluent, seule l'exigence supplémentaire est reprise.

Si vous le souhaitez, vous pouvez donner quelques brèves précisions dans le cadre laissé à cet effet.

1° actions que vous développez pour favoriser :

a) les pratiques de lecture :	<u>organisation de production avec des groupes d'usagers</u>	OUI	
	<u>développer les pratiques de lecture en utilisant diverses pratiques langagières</u>	OUI	
	<u>mettre des usagers et groupes d'usagers en relation entre eux</u>	OUI	
b) l'organisation de la documentation selon :	-> les conditions de présentation :		
	nombre et types de locaux :		
	aménagement, équipement: <u>visibilité de la voie publique</u>	NON *1	
	<u>accès aisé pour tous types de publics</u>	OUI	
	bibliothèque fixe : <u>dernière modernisation datant de - de 5 ans</u>	OUI	
	bibliothèque itinérante		
	-> sa présentation, son renouvellement :		
	collections "papier"		
	documentation accessible via internet :		
	<u>nombre postes informatiques et connexions internet accessibles au public en fonction de l'importance de la population</u>	OUI	
	<u>possibilité de gérer des transactions au départ de la bibliothèque pour obtenir des documents</u>	OUI	
	méthodes de gestion : <u>évaluation et gestion permanente</u>	OUI	
	-> l'information et le conseil pour y accéder :		
	<u>initiations collectives programmées</u>	OUI	
	<u>poste(s) de médiateurs dans le personnel, dédiacés à l'aide des usagers</u>	NON*2	
-> les relations avec les autres composants du Réseau public de la lecture :			
<u>participation à une politique concertée de gestion des collections avec d'autres opérateurs</u>	OUI		
<u>participation à l'évaluation d'un CC et à la mise en œuvre de propositions</u>	OUI		
<u>participation à la réalisation de services d'information en ligne pour les usagers</u>	NON		
<u>animation de projets mutualisés avec d'autres opérateurs directs</u>	OUI		
c) l'accès à la recherche documentaire selon :	-> l'organisation de l'accès :		
	virtuel : bibliothèque locale	<u>participation à un service de réponse en ligne</u>	NON
		<u>au - 3 postes pour accès internet dans une implantation</u>	OUI
	bib itinérante ou spéciale	<u>participation à un service de réponse en ligne</u>	
		<u>au - 1 poste pour accès internet dans la (les) implantation(s)</u>	
	toute bibliothèque	<u>accès en ligne au catalogue de la bibliothèque</u>	OUI
		<u>transactions de réservation opérables à distance</u>	OUI
	Horaire : bibliothèque locale	<u>au - 1 implantation ouvre 32 h / semaine pour le prêt ? (16 h si densité population du territoire de - de 100 habitants / km²)</u>	NON*3
		<u>dont 6 heures le week-end (3 h si densité ...)</u>	NON
		<u>et une soirée jusque minimum 19 heures</u>	NON
bibliothèque itinérante	<u>durée hebdomadaire min. d'accès direct aux usagers de 45 h</u>		
bibliothèque spéciale	<u>durée hebdomadaire min. d'accès direct aux usagers, en ce compris les heures d'accès en ligne : 35 h</u>		

-> les outils de recherche mis à disposition :	outils individuels :	<u>formations collectives adaptées</u>	<input type="checkbox"/>	OUI	
	outils collectifs :	<u>actions de form° à l'utilisation des outils de recherche doc</u>	<input type="checkbox"/>	OUI	
-> l'intégration dans l'ensemble des moyens développés par le Réseau public de la lecture :	<u>accès, en une interrogation unique, à la localisation et la disponibilité des collections de toutes les entités de l'opérateur ou des opérateurs liés par un seul PQD</u>			<input type="checkbox"/>	OUI

2° type d'offre de ressources adaptées au plan quinquennal de développement de la lecture selon :

a) les collections :

-> leur qualité

-> leur variété :

bibliothèque locale :

- terr. + de 50.000 habitants :

au - 45 % de documentaires

combien ?

- gérant une collection encyclopédique :

au - 45 % de documentaires

combien ?

- sans collection encyclopédique :

au - 20 % de documentaires

combien ?

bibliothèque itinérante :

au - 45 % de documentaires

combien ?

bibliothèque spéciale :

- pour personnes malvoyantes :

au - 65 % livres lus, ts sur Daisy ou num

combien ?

- autres

-> leur quantité :

bibliothèque locale :

- terr. + de 50.000 habitants

- gérant une collection encyclopédique

- sans collection encyclopédique et

territoire de - de 50.000 habitants

bibliothèque itinérante

bibliothèque spéciale

-> leur renouvellement :

bibliothèque locale :

- terr. + de 50.000 habitants :

55 % docs en libre accès de - de 10 ans

combien ?

- gérant une collection encyclopédique :

55 % docs en libre accès de - de 10 ans

combien ?

- sans collection encyclopédique

bibliothèque itinérante :

80 % docs en libre accès de - de 10 ans

combien ?

bibliothèque spéciale :

55 % coll enregistrée de - de 10 ans

combien ?

b) les critères d'adaptation à la population et au plan quinquennal de développement

3° intégration du PQD dans les politiques culturelles locales :

a) de l'accueil à la cogestion de projet :

négociation PQD en intégration avec plan de pol. cult. locale

NON*5

initiation d'actions par l'opérateur

OUI

conception de projets culturels de développement de la lecture

OUI

b) de la production propre à la production en partenariat :

production d'activités en partenariat

OUI

4° définition des effets escomptés et des impacts souhaités selon :

a) le type d'évaluation et la qualité des outils construits

b) les acteurs de l'évaluation :

partenaires de l'action

OUI

Quelques précisions :

Uniquement si vous le souhaitez ...

*1 : Peu de visibilité de la voie publique mais volonté de modification lors de travaux prévus.
Vitrage des arcades afin de gagner de l'espace et d'être plus visible directement à rue.
Remplacement signalisation « Espace Blavier » par indication plus spécifique bibliothèque.

*2 : Il n'y a pas de personne spécifique dédiée aux informations pour les usagers mais chaque agent travaillant dans les libre-accès ou au comptoir de prêt est apte à répondre aux demandes.

*3 : La bibliothèque n'ouvre pas (encore) suivant le nombre d'heures requis. Nous réfléchissons aux modifications d'accès globales (horaires, tarifs...). Ce point fait l'objet d'une action de notre plan quinquennal, en particulier par rapport au concept de « tiers-lieu » que nous voulons développer.

*4 : Si la bibliothèque n'atteint pas le seuil recommandé, il faut savoir que la collection encyclopédique, majoritairement récente, est située en réserve et n'entre donc pas en compte pour le calcul du pourcentage de documents en libre-accès. De plus, un élagage plus strict a déjà été entamé à la section jeunesse et pourrait être poursuivi en section adulte afin de faire tendre les collections vers le nombre requis. Cependant, nous privilégions aussi une approche de lecteurs autonomes disposant d'un large choix d'ouvrages en libre-accès plutôt que d'importantes collections en magasin dont les ressources ne seraient accessibles que via l'intermédiaire d'un bibliothécaire.

*5 : Pas de négociation en tant que telle mais consultation par ex. du plan du Centre Culturel de Verviers ; coordination avec le Plan Stratégique Transversal de la Ville ; prise en compte des premiers éléments dégagés par la démarche « Culture en réflexion » initiée par le Service Culture de la Ville de Verviers fin 2019.

Infrastructure

Remplir l'annexe 1 - A de l'Arrêté d'application, reprise ci-dessous.

Dans ce tableau, pour chaque fonction proposée, vous êtes invités à remplir les autres colonnes dont l'intitulé reprend la question qui vous est posée :

- la fonction est-elle nécessaire à votre PQD ? Si non, ne pas remplir les autres colonnes pour ce qui concerne cette fonction ; si oui, remplir les colonnes suivantes.
- le nombre de personnes affectées en permanence à cette fonction ;
- le nombre de personnes qui y sont affectées occasionnellement ;
- le mobilier indispensable à avoir pour remplir cette fonction ;
- disposez-vous de ce mobilier ?
- les surfaces existantes de la (des) bibliothèque(s) pour remplir cette fonction ;
- existe-t-il des surfaces extérieures à celles de la (des) bibliothèque(s), qui peuvent être utilisées pour remplir cette fonction ?
- vous est-il impossible de remplir une partie, un aspect de la fonction en raison du fait que vous ne disposez pas des locaux adéquats (que ce soit dans ou hors de la bibliothèque) ? Si la réponse est négative, vous ne devez pas remplir la colonne suivante.
- que devez-vous créer, aménager pour y pallier ?

Fonctions	Nécessaire au PQD (oui/non) ?	Nombre de personnes affectées		Mobilier indispensable		Surfaces		aspect de la fonction pour lequel un (des) local(aux) manque(nt)	à créer, aménager :
		en permanence	occasionnellement	liste	existant (oui/non)	existantes	extérieures à bibliothèque		
Accueil – Lieu convivial pour les usagers	oui	0	1	Sièges confortables – tables - bureau	non	0	0	oui	Local – hall d’entrée – « Coffee corner »
Médiation documentaire	non								
Consultation par les lecteurs pour travail documentaire	non								
Travail en groupe	oui	0		Tables et chaises	oui			oui	Palier premier étage à isoler
Salon de lecture	non								
Consultation par les lecteurs pour la détente – voir Accueil	oui								« Coffee corner »
Consultation des catalogues	non								
Consultation d’internet à des fins individuelles	oui	2		Postes informatiques PC	oui	18 postes			Agrandir l’EPN
Consultation d’internet en groupe	oui	1		EPN	oui	8 postes			Agrandir l’EPN

Formation d'adultes	oui	1		Tables, chaises, PC	oui	Locaux différents suivant type de formations		non	
Animations 1er âge	non								
Animations 3-6 ans	oui	1.5		Chaises, bancs, espace accueil	oui	oui	oui	non	Local spécifique permanent envisagé dans futurs travaux
Animations 6-12 ans	oui	1.5		Chaises, bancs, espace accueil	oui	oui	oui	non	Local spécifique permanent envisagé dans futurs travaux
Animations adolescents	non								
Animations adultes	oui		2	Chaises, bancs, espace accueil	oui	oui	oui	oui	Local spécifique permanent envisagé dans futurs travaux
Ciné-club	non								
Expositions	oui		1	Grilles – matériel pour accrochage	non			non	
Conférences	oui			chaises	Non (location via services Ville)	oui		non	
Prêt adultes	non								
Prêt enfants	non								
Libre accès fiction	non								
Libre accès documentaire	non								

Libre accès multimédia	non								
Libre accès revues / presse	non								
Libre accès bandes dessinées	non								
Magasin	non								
Réserve	oui		1	rayonnages	non		(voir synergie avec Musée Bioley de la Ville de Verviers)	oui	Local fermé répondant aux normes de conservation.
Gestion d'une collection encyclopédique	non								
Gestion d'une collection patrimoniale. Voir Réserve	oui	1		Bureau – pc - rayonnages	oui	Non adapté : différents lieux de la bibliothèque servent au stockage		oui	Aménagement d'une réserve aux normes. Réorientation de certains fonds.
Catalogage	non								
Equiperment des ouvrages	non								
Restauration d'ouvrages	non								
Travail administratif	non								
Préparation des activités	oui	2				oui	oui	non	Différents lieux en fonction de l'activité
Communication	non								
Direction	non								

Gestion informatique	non								
Gestion du parc automobile de la bibliothèque	non								
Parking des visiteurs	non								
Accès PMR	oui			Ascenseur – rampe accès	oui			non	Réorganisation plus pratique du libre-accès adulte
Réfectoire pour le personnel	non								
Nettoyage et entretien (intérieur / extérieur)	non								
Autres (préciser)	non								

3. Conclusion

Le plan que nous proposons s'appuie sur la poursuite d'actions menées à la bibliothèque de Verviers mais qui n'ont jamais été identifiées ou répertoriées en tant qu'outils de promotion des pratiques langagières. Nous voulons donc nous baser sur une série de projets déjà en cours pour les pérenniser et/ou les améliorer tout en développant de nouvelles actions plus spécifiquement rattachées aux priorités que nous avons dégagées dans ce plan de développement de la lecture.

Nous sommes convaincus que la bibliothèque, grâce à son expérience et ses nombreux contacts auprès des acteurs socio-culturels de l'entité, a également un rôle à jouer dans le maillage associatif de la commune de Verviers et peut servir de relais auprès des nombreux publics qui la composent. Nous sommes également persuadés que nous devons être un lieu de rencontres et de mixité entre ces différents publics.

Comme nous venons de le dire, nous avons la chance de servir un public nombreux et varié. Notre ambition est de pouvoir fournir à chaque usager un outil et des services qui puissent répondre à ses aspirations et sa volonté de développement personnel.

Cette volonté de créer des liens au sein de la commune transparait également au travers des interactions entre les différents objectifs de notre plan et des actions qui y sont relatives (par exemple l'utilisation de la grainothèque avec un public FLE ou le développement de nouveaux services tels que l'EPN ou l'artothèque en lien avec le Tiers-lieu).

Nous espérons sincèrement que ces cinq prochaines années seront mises à profit afin d'atteindre nos objectifs et que notre pouvoir organisateur pourra, malgré un contexte financier difficile, dégager les moyens nécessaires à la réalisation de nos ambitions.

Fait à Verviers, le

Pour la Ville de Verviers :

La Directrice générale ff

L'Échevin de la Culture

Muriel Knubben

Jean-François Chefneux

ANNEXE 1- PQD – évaluation 2014-2018

Priorité 1 : Améliorer les services et l'offre par la création d'un réseau verviétois effectif et par l'aménagement global de l'Espace Blavier

L'horaire d'accès a-t-il été élargi ? Non

L'alignement horaire de la section jeunesse sur celui de la section adulte a été réalisé en décembre 2013 juste avant le dépôt du dossier (et en prévision de celui-ci) ainsi que le passage 'une ouverture de 3 à 4 heures le samedi.

Les problèmes liés aux espaces ont-ils été inventoriés ? Oui

- Section jeunesse pas accessible aux poussettes et PMR au sous-sol
- Changement du comptoir adulte
- Accès PMR du bâtiment principal et de la section jeunesse inadéquats
- Pas de connexion entre les deux sections de la place du Marché
- Problème d'humidité dans certains locaux (réserves, section jeunesse)

Les lieux destinés au public ont-ils été aménagés ? Oui en partie

- La section jeunesse déplacée dans le même bâtiment que la section adultes avec une entrée commune. Entièrement de plain-pied au 1^{er} étage avec ascenseur. 2015
- Aménagement de la salle de consultation.
- Aménagement de la bibliothèque d'Ensival

L'aménagement réalisé répond-il à la fonction / à l'amélioration initialement prévue ?

Oui

Le public a-t-il exprimé son approbation de l'aménagement ?

De façon générale, oui.

De nouveaux services ont-ils pu être déployés / mis en projet suite à ces aménagements ? Oui

- Espace de travail / rencontre sur le palier de l'étage de la section jeunesse.
- Plus de places disponibles en salle de consultation pour les étudiants et les autres usagers.
- Aménagement d'une salle polyvalente au 2^{ème} étage pouvant accueillir spectacles, réunions, formations, animations etc : Le Local d'Animations des Bibliothèques (Lab)

L'aménagement a-t-il amélioré l'ergonomie du travail des agents ? Oui

- Essentiellement pour la section jeunesse : toute la section est de plain-pied, le local est sain et lumineux. Les réserves se trouvent au même étage.
- Le changement du comptoir adulte ne répond que partiellement aux besoins des agents.

Chaque fonds spécifique a-t-il été catalogué sous un format numérique ? Non

Pas entièrement. Pour le Fonds régional, les monographies sont cataloguées.

Inventaire de la collection des manuscrits de la bibliothèque de Verviers par Iris Kerremans, étudiante à l'Université de Lille, réalisé dans le cadre d'un stage en vue de l'obtention de la licence professionnelle en métiers du livre.

Une partie du Fonds Marabout fait l'objet depuis fin 2018 d'un travail de fin d'études, réalisé par Margaux Darras, étudiante à la Haute Ecole de la Province de Liège, dans le cadre de l'obtention d'un bachelier bibliothécaire-documentaliste.

Indexé ? En partie

- Les monographies du Fonds régional sont indexées au 2/3.
- L'inventaire de la collection des manuscrits est indexé en totalité.

Quelle publicité a été faite de ces ressources spécifiques ?

L'inventaire de la collection des manuscrits est visible sur le site de la bibliothèque avec recherche en plein-texte. Promotion faite à la bibliothèque par une exposition du 06/07/2018 au 20/08/2018.

Ont-elles été davantage sollicitées par les usagers ?

Oui

Par les collectivités ?

Non

Par les partenaires ?

Non

La coordination entre les divers sites s'est-elle traduite dans des procédures et pratiques internes ? Non. Seulement la coordination de la publicité entre l'antenne d'Ensival et de Verviers.

Quelles sont les actions / fonctions qui ont bénéficié de la meilleure coordination ?

Les visites de classe à Ensival bénéficient des ressources documentaires de tous les sites. L'animatrice fait le lien entre Ensival et l'Espace Blavier. De plus, plusieurs agents travaillent sur les deux sites.

Quelles sont les actions / fonctions qui appellent encore une meilleure coordination ? Sans objet

Le réseau local est-il perçu comme tel par les usagers de chaque site ?

De plus en plus.

Les usagers multi sites sont-ils plus nombreux ? Oui

- Grâce au catalogue en ligne et à Samarcande.
- Grâce aux informations données par le personnel aux comptoirs de prêt.

Pour la mission encyclopédique : les opérateurs ont-ils exprimé des attentes documentaires spécifiques ?

Globalement non

Cependant, le service Encyclopédique répond à certaines demandes (par ex. dépôt à la bibliothèque de Stoumont, ouvrages sur le thème de la décoration à Jalhay, ...)

(Voir rapport d'activités 2016 pages 1 et 2)

Certaines de ces attentes sont-elles communes à plusieurs opérateurs ?

Non

Ont-elles fait l'objet d'un planning de réalisation ?

Non

Une politique d'acquisition spécifique à la mission a-t-elle été rédigée ?

Revue oralement mais non rédigée. (Voir rapport d'activités 2016)

Les attentes ont-elles été satisfaites selon le planning ?

Il n'y a pas de planning

Des attentes plus spécifiques à un opérateur ont-elles été satisfaites ?

Oui, ex. : livres sur la décoration à Jalhay, ..., dépôt Stoumont (500 livres)

L'acheminement régulier a-t-il été bien assuré ?

Oui. Achat d'une nouvelle camionnette en 2016 qui permet, outre les PI, de livrer les dépôts de Verviers et de Liège dans le réseau.

Quel a été le rôle de l'opérateur d'appui dans ce contexte précis ?

L'opérateur d'appui assure l'acheminement des documents entre, d'une part, les bibliothèques de l'arrondissement et, d'autre part, les autres bibliothèques de la Fédération via une navette hebdomadaire Liège-Verviers.

L'évolution du catalogue commun a-t-elle déterminé des changements dans la logistique de la circulation des documents ?

Oui. Le catalogue commun et Samarcande ont donné lieu à une explosion du nombre des demandes des PI. Le nombre croissant de demandes a eu pour conséquence le changement de véhicule pour en avoir un de taille supérieure.

Dans la politique concertée d'acquisition de la collection mise à disposition ?

Oui. (Voir rapport d'activités 2016)

L'évolution des nouveaux supports a-t-elle déterminé des changements dans cette même politique d'acquisition ?

Non car il n'y a pas de politique documentaire (Poldoc). Tout est basé sur des pratiques personnelles.

Y a-t-il eu une évolution quantitative des demandes ?

Oui, très forte, surtout à partir de 2015/2016 grâce à Samarcande.

Et des documents acheminés ?

Oui. 39.397 en 2014, 39.774 en 2015, 51.891 en 2016 (Samarcande), 56.601 en 2017 et 58.560 en 2018. Soit une progression d'environ 49% entre 2014 et 2018.

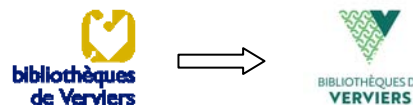
Quels sont les acheminements effectués lors des tournées, qui ne sont pas des documents encyclopédiques, de de l'opérateur d'appui ?

Tous les documents des autres bibliothèques de l'arrondissement (ex. les ouvrages d'Aubel vers Spa) et tous les documents provenant des autres opérateurs d'appui.

ANNEXE 1- PQD – évaluation 2014-2018

Priorité 2 – Améliorer la visibilité et la communication à destination des publics et non publics

Site Web bibliothèque



1. Le réseau s'est-il doté d'un signe graphique unique ? –
Le premier logo (ocre et bleu) date de 2011. Ce logo était propre à la bibliothèque. Le logo adapté de la nouvelle charte graphique de la Ville a été utilisé dès mi-avril 2017 et le logo actuel, en carré, à partir de l'été 2018. A partir de ce moment le logo devient unique pour tous les services communaux, avec juste la mention "Bibliothèque" en dessous. Choix du PO.
2. D'une boîte mail unique directement utilisable par le public ? –
Pas de boîte unique pour toute la bibliothèque mais par section (Adultes – Jeunesse – Ensisval). Relevées quand il y a quelqu'un de qualifié pour le faire donc au moins les jours d'ouverture.
3. D'un numéro de contact unique réceptionnant les appels du public et les réorientant adéquatement ? –
*Pas de téléphone unique pour toute la bibliothèque mais par section (Adultes – Jeunesse – Ensisval).
Pas de "Centraliste" pour réorienter.
La réorientation se fait cependant lors de chaque appel : les personnes qui répondent étant généralement aptes à cette tâche.*
4. Le site web du réseau est-il régulièrement mis à jour ? –
Oui. Très régulièrement (en moyenne hebdomadairement sauf pendant les vacances car moins d'activités à la bibliothèque et aussi parce que géré par une seule personne)
5. Quelle est la fréquence des participations du public (partage de coups de cœur, proposition d'annonce, de liens ...) –
Très faible, mais le site n'est pas interactif (volonté du PO) donc il faut passer par un mail à la bibliothèque. Système lourd donc peu motivant.
6. A combien de correspondants la newsletter est-elle envoyée ? –
On ne peut pas retrouver le nombre d'abonnés dans le passé. Actuellement il y a 344 abonnés. La première newsletter date d'octobre 2012
7. Quelle est l'appréciation du public quant au site / à la newsletter ? –.
*Une enquête auprès de notre public (automne 2017) a été faite mais dans leurs réponses les personnes interrogées confondent site internet et recherché catalogue collectif de la Province de Liège. Ils regrettent le manque de convivialité mais il s'agit très certainement à ce moment de l'OPAC. Donc réponse non pertinente.
*Pas d'infos sur le sentiment du non public**
8. Quelle est l'interactivité entre le site de la bibliothèque et les sites des opérateurs culturels verviétois ? –
Peu d'interactivité chez les autres opérateurs, sauf reprise de notre logo si activité commune

Sur notre site, lien vers le site du partenaire ex : blog du club manga, Centre Culturel Verviétois ...

9. Le P.O. se manifeste-t-il sur le site de la Bibliothèque ? –
Non mais ce que nous publions est automatiquement repris sur le site général de la Ville de Verviers et sur sa page Facebook. Le site bibliothèque fait partie du site web de la Ville
10. Les publics échangent-ils entre eux à la faveur des outils de médiatisation de la bibliothèque ?
Site web pas interactif. Pas de présence autorisée sur les réseaux sociaux.

Presse

11. Les contacts avec la presse sont-ils réguliers ?
*Les contacts avec la presse sont occasionnels, lors d'activités particulières.
Nous n'avons pas l'autorisation de communiquer directement avec la presse, nous devons passer par la Cellule Communication de la Ville.
Il arrive que la presse nous contacte elle-même en fonction de l'actualité. Nous pouvons alors leur répondre, en tenant l'autorité au courant.*
12. Combien de communiqués envoyés ?–
Impossible à dire rétrospectivement
13. Combien publiés ?
idem
14. Combien de conférence de presse ?
idem
15. Combien d'interviews ? –
idem
16. Le P.O. médiatise-t-il la bibliothèque ? –
*A notre demande pour les communiqués de presse
Nos événements sont automatiquement repris sur le site de la Ville et sur sa page Facebook (source d'infos pour les journalistes)
Exceptionnellement pour un projet initié par eux (ex. Grand Bazar 2018)
Nos activités sont reprises dans les toutes boites trimestriel édité par la Ville (Vervi&tois), dans l'agenda communal annuel*
17. En concertation avec elle ?
Voir question 16

Valorisation de la communication

18. La communication vers le public a-t-elle servi à valoriser les collections courantes ? –
*Oui. Exemples :
Newsletter contient les listes de nouveautés du mois par section et type d'ouvrages, des coups de coeur, ...
Vitrines d'exposition dans le hall d'entrée de chaque section
Pendant un certain temps la section jeunesse a publié des photos de ses acquisitions romans sur la page Facebook de la Ville (peu de retour)*

19. A valoriser les fonds particuliers ? –

Occasionnellement . Exemple à l'occasion de l'exposition clôturant un travail d'étudiante sur l'Inventaire de la Collection des Manuscrits de la Bibliothèque de la Ville de Verviers

20. A valoriser les offres de service de la bibliothèque ? –

Peu. Par exemple à l'occasion de l'intégration de l'EPN dans notre institution.

21. A promouvoir les activités de la Bibliothèque ? –

Totalement. Par voie d'affiches, folders, site web, Facebook Ville, Publications de la Maison du Tourisme du Pays de Vesdre, revue La Référence, presse ...

22. A promouvoir les activités des partenaires de la bibliothèque ? –

Panneau d'affichage public dans le hall d'entrée, mise à disposition de leur programme sur notre implantation ...

23. La présence de la bibliothèque dans la cité est-elle davantage perçue par les habitants (usagers **ou pas**) ?

Il n'y a pas eu d'enquête à ce sujet. Pas possible d'évaluer objectivement.

Notoriété

24. La notoriété de la bibliothèque se traduit-elle par un plus grand nombre d'usagers ? –

Non , la notoriété se traduit autrement que par le nombre d'usagers.

25. Par une mention plus fréquente de la part des partenaires dans leurs propres outils de communication ? –

Cela arrive mais pas possible de quantifier

26. De la part du P.O. dans ses propres communications ?

La cellule communication apprécie de reprendre nos activités dans ses divers organes de publication (site web Ville, Page Facebook Ville...) et nous sollicite pour avoir des renseignements.

Signalisation

27. Quelle est la signalisation de la bibliothèque sur les bâtiments de ses implantations ? –

Pas de signalisation digne de ce nom.

28. Quelle est la signalisation d'orientation de la bibliothèque sur la voirie ?

Aucune

Activités "hors les murs"

29. Quand et comment la bibliothèque a-t-elle opéré en dehors de ses implantations ? –

2014

Bataille des livres : 7 animations dans 3 classes (St Remacle et St Michel) – Quizz Belge et quizz international – Jeu Tous en ligne chat avec les pays francophones

participants.

Ateliers d'initiation à la recherche OPAC dans 2 classes de l'Ecole Polytechnique (1^e sec)

2 Animations présentation d'ouvrages de fiction, Documentaires, BD... sur le thème de la guerre 1914-1918 à l'IPES, section Techniques de qualification

Animations lecture pour l'Asbl Grappa

Animations "Heure des bébés" à la crèche "Les enfants de la Tourelle"

Café lecture sur le seuil de la bibliothèque à l'occasion de l'inauguration de la nouvelle Place du Marché (26 et 27/09)

Rencontre avec les jeunes en décrochage scolaire (SAS Compas Tremplin) en vue de leur participation au grand lâcher.

Grand lâcher de livres en ville 24/04

La Lainière : séances régulières prêts de livres en maison de repos

2015

Ateliers d'initiation à la recherche OPAC dans une école communale et pour l'association de papys et mamys conteurs Attire-lire

7 Animations "Heure des bébés" à la crèche "Les enfants de la Tourelle"

Cirque de clones numériques (.Ve) février

Inauguration bibliothèque jeunesse : Chaîne humaine sur la Place du Marché (février)

Participation au marché des artisans sur la place (été 2015 plusieurs fois : animations, brocante beaux livres, soirée pyjama pour les enfants)

Grand lâcher de livres en ville (23/04/2015)

Espace lecture détente dans le parc Fabiola (été 2015 plusieurs jours par semaine)

La Lainière : séances régulières prêts de livres en maison de repos

2016

Ateliers d'initiation à la recherche OPAC dans 3 écoles (Communale, IPES, Comm. Française)

4 animations "Heure des bébés" à la crèche "Les enfants de la Tourelle"

2 animations Heure des bébés dans les classes d'accueil de l'école St Michel

Animation "Heure des bébés" à l'asbl Grappa

Journée de formation pour les papys et mamys conteurs de l'association Attire-Lire

Akiba stand bibliothèque (octobre)

Contes du Monde au CTLM : animations contes sur place

Animation d'un stage de carnaval au CTLM (4 jours)

Journée des Droits des Femmes : Maison de l'égalité des chances : Contes

Journée du handicap au CTLM

Parrondo expo avec animations à la bibliothèque de Verviers et Dison

Ré-kréalivre : Création d'une boîte à livres avec les enfants de la Maison des jeunes

La Lainière : séances régulières prêts de livres en maison de repos

4 animations nature dans les plaines et parcs (Tourelles, Parc Godin et Rouheid)

Lire dans les parcs 4 séances dans 4 quartiers de Verviers : (Pré Javais – Abattoir – Ensival – Harmonie)

2017

Akiba 2 : stand de la bibliothèque

animations "Heure des bébés" dans les crèches : 4 fois "Enfants de La Tourelle, 5 x "Les Tchaffètes et école Sacrés coeurs"

6 animations "Heure des bébés" dans des Associations et écoles (Grappa, école Hodimont, St Michel)

2 Formations à la littérature jeunesse et au conte pour élèves en section "éducation" St Michel

3 Ateliers d'initiation à la recherche OPAC dans les écoles (EPV, ISM, Communale)

Journée de formation pour les papys et mamys conteurs de l'association Attire-Lire
 8 Animations à l'école Communale d'Ensival (ateliers, heures du contes, animations nature...)
 Aux livres citoyens : présentation des réalisations verviétoises à la Cité Miroir (Liège)
 Balade aux lampions dans le cadre de Halloween
 Fureur de lire : ateliers slam Maison des Jeunes Récollets
 La Lainière : 13 séances prêts de livres en maison de repos
 Parcours d'artistes : animations à la Villa Sauvage
 3 animations Lire dans les parcs : lectures dans différents lieux et parcs de Verviers (été)
 Animations au CTLM lors de stages de carnaval
 Plusieurs Animations nature dans les parcs
 4 Ateliers créatifs à La Maison des jeunes, Régie de quartier d'Ensival, Ecole ND Heusy (sec)
 Heure des Bébé et Heure du Conte au CRVI (2X), Lors de la foire aux vieux papiers, ...

2018

Lettres à Nour : en collaboration avec le CCV animations autour d'un spectacle et animations dans les écoles
 Journée de formation pour les papys et mamys conteurs de l'association Attire-Lire
 3 Animations nature dans les parcs
 15 "Heure des bébés" dans les crèches : Kangourou – Enfants de la Tourelle – Les Tchaffètes, les Bout'chiques (Avec parfois animation "Picoti)
 6 Animations dans le cadre de l'exposition Journée droits de la femme à l'école de Hodimont
 7 Ateliers créatifs aux écoles communales d'Ensival et des Hougnés, à ND Heusy et à la Régie de quartier d'Ensival
 Speedbooking entre 2 écoles : Sagesse Ensival et Ecole de Dison (collaboration CCV et CCDison)
 9 animations "Heure des bébés" dans des Associations et écoles maternelles (Grappa, école Hodimont, St Michel)
 3 Ateliers d'initiation à la recherche OPAC dans les écoles
 La Lainière : 21 séances prêts de livres en maison de repos
 Journée visite salon livre jeunesse à Bruxelles et rencontres d'auteurs avec le club ados
 3 Animations à l'ONE dans les consultations
 Animations à l'école ND de Heusy section arts avec projet Zone-Art – Kamishibai
 2 Animations dans les écoles autour du Prix B.Versele
 3 animations Lire dans les parcs
 Séance lecture sur la Place du Marché avec les Bonimenteurs

 + Villa Sauvage

30. Quels éléments y ont permis son identification ?

Pour les séances "tout public" : Drapeau Bibliothèque, T-Shirt

Pour les séances public captif : annonce au début de la séance .

Communication-Interaction avec l'administration – les autres services

31. Avec quels services communaux la bibliothèque a-t-elle développé des partenariats ? –
Egalité des Chances

32. Comment la bibliothèque est-elle associée à l'action coordonnée de l'administration communale ? –

Pas de Coordination, appel au “coup par coup”

33. La bibliothèque est-elle connue des autres services communaux ? –

Connue oui, mais pas nécessairement fréquentée par les agents communaux (pas identifiés)

34. Est-elle sollicitée par eux en raison de ses ressources et compétences propres ? –

Oui depuis arrivée et travail de notre animatrice ex : Egalité des Chances

35. Les membres des Collège et Conseil communaux fréquentent-ils la bibliothèque communale ?

Très peu. Parfois via leurs enfants lecteurs

Assistant à certaines activités organisées par la bibliothèque (souvent les mêmes membres)

ANNEXE 1- PQD – évaluation 2014-2018

Priorité 3

Avec quels acteurs culturels la bibliothèque a-t-elle établi des conventions de co-gestion de projet ?

Grappa ASBL → atelier des parents

– des conventions de partenariat sur un projet porté par la bibliothèque ?

Aucun

– des conventions de partenariat sur un projet porté par l'acteur extérieur ?

CCV → expositions Maubille, Van Zeveren, Herbauts, Parrondo

PAC → Cirque des clones numériques, Bibliothèque insoumise

– des conventions annuelles ?

Aucun

– pluriannuelles ?

Aucun, sauf convention avec la Province concernant le SIGB (Aleph) ?

Remarque : sans avoir signé de conventions pour cela, la bibliothèque a toutefois développé de nombreux partenariats avec des acteurs culturels :

- ARC → accueil d'ateliers informatique (au CMK)
- CC Dison → collaboration pour projets transversaux (avec le CCV)
- CCV → support documentaire, participation au Conseil de développement, accueil d'expositions et de spectacles en association, coordination de la programmation, co-animation de stages

- Club Manga → accueil et support documentaire
 - Compas-Tremplin → a participé au 'grand lâcher'
 - CTLM → participation à leurs expositions, à un stage, support documentaire
 - Écoles → accueil de classes, participation à la 'journée de l'interculturalité' (SFX2), participent à 'la bataille des livres' (St-Remacle, St-Michel)
 - EPN → collaboration pour expo avec ateliers (Cirque des clones numériques, autres), projet de prêt de liseuses en maison de retraite (matériel fourni par l'EPN ; contenu fourni par la bibliothèque)
 - La Lainière → bibliothèque 'hors les murs'
 - La Page → ateliers lecture/expression artistique (au CMK), accueil de groupe (Blavier + CMK)
 - Ligue des familles → accueil de l'heure du conte (Blavier + CMK), participation à la sélection du Prix Versele
 - Lire et écrire → formation d'adultes 'qui opèrent dans le secteur de la petite enfance en milieu défavorisé'
 - MJ Récollets → collaboration pour expo avec ateliers, fourniture de livres pour la réalisation d'une 'boîte à livres', accueil des 'tables de jeux', réalisation d'ateliers chez eux
 - PAC → collaboration pour des expositions avec ateliers (Cirque des clones numériques, Bibliothèque insoumise), accueil du service écrivain public (au CMK)
 - Philocité → accueil des petits déjeuners philo et support documentaire, animent certaines de nos expos
 - Réjouissances → relai de 'printemps des sciences', fournissent du matériel de promo
 - Tiniheid → accueil de groupe
 - Villa Sauvage → décentralisation d'expos, ateliers en collaboration
 - Wallangues → accueil de tables de conversations (anglais et néerlandais, puis anglais et FLE)
 - Zone Art → accueil d'exposition, ateliers en collaboration
- La collaboration s'est nettement développée avec les Services de la Ville, qui font désormais régulièrement appel à la bibliothèque (accueil d'activités, partage de compétences, support documentaire), qui participe aussi dès leur élaboration à des projets transversaux
 - La bibliothèque participe aussi de plus en plus à des projets transversaux menés en collaboration avec des partenaires multiples (sous l'égide d'un service Ville et/ou du CCV), par exemple Festival interculturalité, Journée des droits de femmes, Journée du handicap, Fête de quartier d'Ensival, etc.
 - Et bien sûr, il y a les collaborations avec les bibliothèques du réseau (coordination, accueil de formations, formation des bibliothécaires, journées professionnelles) et la Centrale (qui fournit lots thématiques, expos itinérantes, matériel promo...)

Quels acteurs participent au Conseil de développement ?

Voir liste à fournir ; attention, le CD après avoir été 'négligé' (une seule réunion en 2016), a été relancé en 2018 : nouvelle constitution

– Participation effective aux réunions ?

On ne peut pas encore évaluer ce point (voir point précédent)

– La bibliothèque participe-t-elle à l'instance consultative d'autres acteurs culturels ?

CCV

– Ces participations ont-elles suscité ou consolidé des actions en partenariat entre la bibliothèque et l'acteur ?

Oui (consolidation des relations, projets menés en commun, partage de compétences, calendrier/agenda concerté, délocalisations, promotion des activités...)

– Entre la bibliothèque et des tiers ?

Pas forcément, sauf rapprochement avec le CC Dison et par cette collaboration, la bibliothèque est plus présente, reconnue et visible sur le territoire

Pour chaque acteur culturel : comment évolue l'implication mutuelle ?

- ARC → constante de 2014 à 2017, fin en 2018 suite à fermeture du CMK
 - CC Dison → nouvelle collaboration suite à l'implication avec le CCV
 - CCV → implication grandissante
 - Club Manga → implication constante
 - Compas-Tremplin → 'one shot'
 - CTLM → implication constante
 - Écoles → relance constante de la bibliothèque, (trop) peu d'implication des enseignants
 - EPN → implication en progrès, puis intégration de l'EPN à la bibliothèque en 2018
 - La Lainière → implication constante
 - La Page → implication constante, mais abandon des projets menés au CMK suite à la fermeture de celui-ci
 - Ligue des familles → implication constante
 - Lire et écrire → implication constante
 - MJ Récollets → implication grandissante
 - PAC → implication en extinction (en partie suite à la fermeture du CMK)
 - Philocité → implication constante
 - Réjouissances → implication constante
 - Thiniheid → implication constante
 - Villa Sauvage → implication constante
 - Wallangues → implication grandissante, adaptation de l'offre à la demande (abandon du néerlandais au profit du FLE)
 - Zone Art → implication constante
- Comme dit précédemment, implication en net progrès avec les services de la Ville et les différents acteurs culturels actifs sur le territoire via des projets transversaux

Un projet de cohésion des acteurs culturels est-il explicitement initié ?

L'échevinat de la culture a initié un tel projet (réunions périodiques, agenda concerté, etc.) mais cela n'a pas été poursuivi lors du changement d'échevin.

La bibliothèque et le CCV continuent toutefois de se concerter concernant leur programmation

– Quel est le rôle de la bibliothèque dans l'initiative de ce projet ? – Quel est le rôle de la bibliothèque dans la mise en œuvre de ce projet global ? – La bibliothèque a-t-elle les moyens d'assurer ce rôle ? – Ce rôle opère-t-il bien sur la promotion de la lecture et de l'écriture ? – Ce rôle est-il reconnu par les acteurs associés ? – Quel est le niveau de réalisation de ce projet global ? – Le projet est-il balisé par une convention liant les acteurs associés ? – In fine : la bibliothèque est-elle bien inscrite dans une offre culturelle cohérente sur le territoire ? – Y est-elle reconnue ?

Ce n'était peut-être pas le rôle de la bibliothèque ; il serait bon que l'échevinat reste à l'initiative d'un tel projet. Cela dit, grâce au travail initié durant la précédente législature, la bibliothèque est désormais un acteur reconnu des acteurs culturels territoriaux, on fait appel à elle et elle est régulièrement invitée à participer à des projets...

Conclusion

La priorité 3 était d'intégrer un plan global de développement culturel. Cet objectif est partiellement atteint : bien que ce soit de manière informelle, sans qu'une structure/un cadre ait été créé, la bibliothèque est désormais un partenaire à part entière des acteurs culturels territoriaux. Partenaire reconnu mais pas encore incontournable : la priorité est donc à poursuivre.

L'engagement d'une animatrice à temps plein, en début de plan (2014), est évidemment le fait sans lequel cette évolution positive n'aurait pas été possible.

Nous regrettons que l'ambition de formaliser une véritable collaboration structurelle des acteurs, par l'échevinat de la culture, ait été abandonné. Si cette initiative n'est pas relancée, il faudrait réfléchir au rôle que pourrait jouer la bibliothèque (avec ses partenaires privilégiés, comme le CCV) dans la mise en place d'un tel projet (qu'elle ne pourrait manifestement pas mener seule)

Annexe 2 : voir fascicule « Labo des mots »

Présent.e.s :

Mme Bénédicte Bodson (Inspectrice), Anne de Sturler (La Villa Sauvage), Isabelle Demortier (Lire et écrire), Christiane Doutrelepoint (Animatrice), Valérie Grigorellis (Club Manga), Jacqueline Penders (Utilisatrice), Yvonne Quoidbach (Heure du Conte / Ligue des Familles), Annick Schoonbroodt (Utilisatrice), Régine Peters (Utilisatrice), Caroline De Rechain (Centre culturel éduc. Verv.), Germaine Hilligsmann (Bibliothécaire), Anne Delrez (Bibliothécaire), Anne-Lise Crickboom (Bibliothécaire), Christiane Thissen (Ville de Verviers).

Mrs Jean-François Chefneux (Echevin), François Stoffels (Enseignant), Jean-François Potelle (Ville de Verviers), Pomponio Agnoli (Utilisateur/CBP), Laurent Haas (Bibliothécaire).

Excusé.e.s : Colette Grégoire, Audrey Bonhomme, Sophie Demelenne, David Héroufousse, Anaïs Faniel.

1. Approbation du PV de la réunion du 02/04/2019

Approuvé à l'unanimité.

2. Perspectives de développement de la bibliothèque.

L'échevin J.F.Chefneux explique que sur la note présentée, le Collège n'a pas pris position, il n'y a pas (encore) d'accord politique à ce sujet aujourd'hui. Il n'y a pas de politique claire à ce ces interrogations en respectant la confidentialité du Collège.

Suite à une demande, Laurent Haas explique qu'actuellement la bibliothèque est gérée par 16.85 ETP, toutes tâches confondues, bibliothéconomiques (subsidiabiles) et autres (plastificationjour, il faut retravailler, approfondir. L'Echevin veut trouver une autre manière de défendre le projet.

Plusieurs questions surgissent, les membres du Conseil de Développement souhaitent comprendre pourquoi cette note n'a pas abouti. L'Echevin explique qu'il ne peut répondre à

, chauffeur camionnette etc...), mais que depuis quelques années des missions supplémentaires se sont ajoutées (animation, gestion de l'EPN, intégration de la Médiathèque, montée du volume des prêts entre bibliothèques, ...). Pour la Communauté Française, en fonction de la précédente reconnaissance, le minimum devrait être de 14 ETP bibliothéconomiques (seuls subsidiabiles), or actuellement il n'y en a que 10,8.

Le but de cette note était de mieux faire correspondre le cadre du personnel de la bibliothèque et les missions qui lui sont dévolues aujourd'hui (par exemple, il n'y a pas d'animateur prévu au cadre qui a été défini dans les années 1980, alors que la Bibliothèque avait des missions différentes).

Actuellement la bibliothèque de Verviers est passée de « Bibliothèque Principale » à Bibliothèque locale à mission encyclopédique, il n'y en a qu'une par arrondissement, ceci la place juste après la Bibliothèque Centrale des Chiroux dans la Province de Liège.

Le souhait est que le Collège se positionne sur le rôle futur de la bibliothèque de Verviers au sein du réseau. Doit-elle rester la « principale » de l'arrondissement, juste après celle de Liège au sein de la Province ?

Pour alimenter la réflexion des membres du Conseil de Développement une lecture est suggérée :
Lucas, Sophie G. : *Désherbage* (compte-rendu sur le site de la bibliothèque
<http://bibliotheque.verviers.be/idees-lecture/suggestions/desherbage-s-g-lucas>)

Une autre suggestion de Pomponio Agnoli : aller visiter la bibliothèque de Gand, parfait exemple d'une bibliothèque de demain, tiers lieu comme décrit par J.F.Chefneux dans son souhait pour la bibliothèque de Verviers.

3. Plan Quinquennal de Développement : présentation de l'avant- projet.

L'équipe de la bibliothèque a rédigé un projet de plan pour les 5 prochaines années, plan qui doit être déposé à la CFWB, après approbation par le Conseil communal, avant fin janvier 2020. Ce plan est à l'heure actuelle toujours en construction.

Ce plan a été élaboré au départ des balises suivantes :

- Analyse du plan précédent par les bibliothécaires (3 sous-groupes ont analysé chacun une des 3 priorités que contenait ce plan, avec les questions prévues pour l'évaluation lors de la construction de ce plan. Une synthèse a été faite, reprenant l'évaluation des forces et faiblesses de chacun des points du plan.
- Sondage auprès des utilisateurs de la bibliothèque (2017)
- Synthèse des réflexions, propositions faites par le personnel lors des réunions d'équipe mensuelles, tout au long de ces 5 années.
- Mise en forme de deux « brain storming » sur « comment je vois la bibliothèque de Verviers demain ». L'un a été réalisé au sein du personnel de la bibliothèque, l'autre lors d'un précédent Conseil de Développement.
- Analyse du territoire couvert par la bibliothèque de Verviers, de ses spécificités sociales, économiques, de population.
- Déclaration de Politique Générale du pouvoir Organisateur de la Ville de Verviers
- Plan Stratégique Transversal de l'Administration communale de Verviers.

Ce travail a permis de dégager **2 priorités pour les 5 années à venir** :

1. Développer la mixité des publics de la bibliothèque (lieu de rencontre => Tiers-lieu pour tous les publics)
2. Bibliothèque en transitions

La réalisation des actions de ces deux priorités dépendra bien entendu des moyens dégagés par le PO.

Il a été défini de travailler en priorité avec différents publics cibles (sans pour autant exclure ou négliger les autres) :

1. Les publics éloignés de la Lecture,
2. Le public Alpha, FLE ou en insertion,
3. Le public en situation de handicap,
4. Le public scolaire (6-12 ans)

Pomponio Agnoli explique que, selon lui, une priorité s'impose : l'application du pacte d'excellence et plus particulièrement du "Parcours d'Education Culturelle et Artistique". Il explique que la volonté des responsables de la FWB (ministres et hauts fonctionnaire) est l'application de ce PECA à partir de septembre 2020, en commençant par les écoles maternelles. Il faudra désigner un référent scolaire pour le bassin d'enseignement de Verviers. Cela se fera par un appel à candidatures au sein des opérateurs culturels (bibliothèques, centres culturels, etc...) La bibliothèque de Verviers se doit d'être candidate et

obtenir le poste. Dans le cas contraire elle perdrait son statut de première bibliothèque de l'arrondissement de Verviers et de deuxième bibliothèque de la province de Liège. En outre la tâche qui attend les opérateurs culturels s'avère colossal : en effet pour la seule ville de Verviers le nombre d'écoles maternelles s'élève à 24, chacune des écoles comptant au moins 3 classes (et parfois bien plus), ce qui fait au minimum 72 classes pour l'entité de Verviers.

L'inspectrice, Mme Bénédicte Bodson, répond qu'il n'y a pas encore d'instructions au niveau opérationnel sur ce projet. On partira de ce qui existe comme collaborations et on attendra les instructions qui viendront par la suite. Elle explique que la priorité aujourd'hui pour la bibliothèque de Verviers est de proposer avant fin janvier son PQD pour répondre aux besoins identifiés, le PECA viendra ensuite, ainsi que les intentions de la Ville de Verviers.

Laurent Haas explique la nécessité de développer des actions d'une part et d'autre part d'adapter les ressources de la bibliothèque (collections) à ce PQD. Le Conseil de Développement sera tout au long des 5 ans une aide précieuse pour vérifier qu'on est bien dans les traces de ce qui était projeté.

Christiane Doutrelepon explique que selon elle on « travaille à l'envers », car elle estime qu'il est difficile de faire un plan sans savoir ce que veut la Ville pour sa bibliothèque.

L'inspectrice répond que le fait que la Ville réfléchit n'empêche pas la bibliothèque de préparer son plan. Les deux doivent bien entendu converger à un moment donné.

Mme de Rechain intervient pour demander la place des écoles de devoirs dans ce plan. Il lui est répondu que les écoles de devoirs y sont bien reprises, et elles sont déjà actuellement un public cible avec lequel la bibliothèque travaille aujourd'hui.

En ce qui concerne le public en situation de handicap, il y a déjà des collaborations, mais qui doivent être étoffées (Thiniheid, Zone art, ...)

Plusieurs questions surgissent de différents intervenants sur :

- la maintenance du bâtiment. On évoque les soucis d'humidité et de bonne conservation des collections, ainsi que des différents fonds (anciens, patrimoniaux, spécifiques...)
- l'avenir de la Médiathèque

L'échevin répond que ces points faisaient partie de la note présentée au Collège, et que cela doit être revu et réexpliqué, pour pouvoir obtenir des réponses.

Anne De Sturler (Villa Sauvage), exprime son envie que les choses commencent à bouger, même en y allant petit à petit, progressivement. Les asbl comme la sienne ont envie de passer à du concret après un an de réflexion, que des collaborations se nouent et qu'on commence à agir.

L'ASBL « Lire et Ecrire » demande à ce que ce projet se construise ensemble et non pas par la seule bibliothèque, afin que ses animateurs se sentent « partie prenante » et s'impliquent eux aussi dans le projet commun.

Réponse leur est faite à toutes deux de ce que la bibliothèque, qui pratique déjà énormément de collaborations avec beaucoup de « partenaires », doit maintenant « institutionnaliser » ces partenariats, par des conventions, cela fait partie des nécessités pour la reconnaissance par la Communauté française.

Une demande est faite par la représentante du Club Manga de mettre l'accent sur la communication entre la bibliothèque et les différents intervenants extérieurs. Ceci est acté, même si le manque de personnel rend la chose parfois difficile.

4 .Présentation des activités non récurrentes de la bibliothèque depuis la dernière réunion du CDL.

Rencontre professionnelle du 1^{er} octobre autour de l'**exposition des « Incontournables »** de la littérature jeunesse.

Cette soirée a surtout vu venir des animateurs et des bibliothécaires, très peu d'enseignants ont répondu à l'invitation.

On a pu y rencontrer l'**auteur Thomas Lavachery**, qui a présenté lui-même une exposition autour de son œuvre et de sa façon de la concevoir. Cette exposition a été présentée au public dans le hall de la section jeunesse pendant tout le mois de septembre. L'animatrice de la bibliothèque a ensuite présenté ses coups de cœur parmi les albums de l'exposition des incontournables. Le catalogue de cette exposition est toujours consultable sur internet (<https://fr.calameo.com/read/004924725f4d044486bfb>)

Fureur de lire 2019

En octobre a eu lieu la 2^e édition du « **petit déjeuner** », où étaient offerts des produits locaux (marché et commerçants verviétois). Tous y étaient conviés, lecteurs et personnes de passage. Il y a eu environ 120 participants recensés. Lors de cette journée a été inaugurée la **Grainothèque** de la bibliothèque.

Explication est donnée de ce qu'est la grainothèque et de l'outil qu'elle représente par rapport au PQD.

Les mots nous rassemblent

Collaboration des centres culturels et des bibliothèques de Verviers et Dison autour de la lecture.

Différentes activités sont en cours en ce mois de novembre :

27/11 : spectacle « Lettres de l'écureuil à la fourmi » à Verviers et à Dison

29/11 Blind Test littéraire au Grand Théâtre.

Exposition de Mélanie Rutten à Dison et Limbourg, avec accueil par l'animatrice de la bibliothèque de Verviers du public Verviétois sur les implantations des autres communes.

Matinée zéro déchet :

Le 23/11 auront lieu deux ateliers dans le cadre de ce thème.

9h animation pour le tout public par notre animatrice après une formation chez Intradel

10h30 rencontre avec Johanne Kyndt, de l'asbl ImpActes, qui présentera sa façon de voir et de réaliser ce défi (sur inscription).

En clôture de séance, Laurent Haas revient sur le PQD et suggère de réfléchir à l'idée de répartir les forces en 2 groupes de travail : chacun choisirait de suivre plus particulièrement l'une des deux priorités dégagées pour le plan quinquennal, afin d'être plus efficaces.